



TRAITEMENT ÉLIMINATION TRANSFERT VALORISATION DES DÉCHETS

# Rapport d'activités 2023

**val@seine**  
nos déchets, une ressource

 **membre d'Unilys**  
SYNDICATS INTERCOMMUNAUX  
BOUCLES DES YVELINES

# Sommaire

<b>CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT</b> .....	4
<b>Le Syndicat Valoseine</b> .....	6
<b>Gouvernance</b> .....	7
<b>Unilys</b> .....	8
<b>Chiffres clés</b> .....	10
<b>Evènements marquants 2023</b> .....	14
<b>TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS</b> .....	16
<b>Présentation des outils de traitement</b> .....	18
Le périmètre VALOSEINE.....	18
Principaux exutoires.....	19
<b>Les modes de traitement des déchets ménagers</b> .....	20
Les modes de traitement suivant les unités de traitement .....	20
Traitement des Ordures Ménagères résiduelles (OMr).....	21
Traitement de la collecte sélective des papiers et emballages ménagers recyclables .....	22
Traitement de la collecte sélective du verre .....	22
Traitement des déchets végétaux (DV) .....	23
Traitement des objets encombrants (OE) .....	23
<b>Accueil en déchèteries</b> .....	24
Déchets acceptés .....	25
La déchèterie AZALYS.....	26
Horaires d'ouvertures d'AZALYS .....	26
La déchèterie CYRENE .....	28
Horaires d'ouvertures de CYRENE .....	29

<b>BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS</b> .....	30
<b>Ordures Ménagères résiduelles (OMr)</b> .....	32
<b>Déchets d'emballages et papiers issus des collectes sélectives</b> .....	38
Caractérisation de la collecte sélective .....	42
Synthèse sur le refus de tri .....	44
<b>Bilan des apports et de la valorisation du verre</b> .....	45
<b>Déchèteries - Synthèse des fréquentations et des apports</b> .....	46
Évolution des fréquentations.....	46
Évolution des apports - Déchèterie de Carrieres sous-Poissy dite «AZALYS» .....	48
Évolution des apports - Déchèterie de Triel-sur-Seine.....	50
<b>Bilan des apports et de la valorisation des encombrants collectés en porte-à-porte (PAP)</b> .....	52
Données générales .....	52
Données détaillées par collectivités.....	52
Évolution des modes de valorisation des encombrants collectés en porte-à-porte .....	53
<b>Bilan des apports et de la valorisation des végétaux collectés en porte-à-porte (PAP)</b> .....	54
Données générales .....	54
Données détaillées par entité .....	54
<b>BILAN FINANCIER</b> .....	56
<b>Dépenses de fonctionnement</b> .....	58
Bilan Valoseine .....	58
Traitement en incinération des OMR, refus de tri et assimilés et Service de Déchèterie de la DSP HELYSEO.....	60
Facturation du service d'incinération.....	62
Déchèterie AZALYS .....	63
Traitement des Encombrants, des Déchets Verts et Service de Déchèterie de la DSP GENERIS .....	64
<b>Recettes de fonctionnement</b> .....	66
Bilan Valoseine .....	66
<b>Dépenses d'investissement</b> .....	68
Bilan Valoseine .....	68
<b>Recettes d'investissement</b> .....	70
Bilan Valoseine .....	70
<b>Compte administratif 2023</b> .....	72
Synthèse des réalisations .....	72
Résultats administratifs .....	73



## CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

VALOSEINE est un syndicat mixte à vocation unique, résultant de l'intégration de huit communes supplémentaires issues du SIVATRU, après la dissolution de ce dernier le 31 décembre 2019. Le 1<sup>er</sup> janvier 2020 marqua ainsi le début d'une nouvelle phase pour le Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains (SIDRU), désormais transformé en VALOSEINE.

VALOSEINE exerce, sur son périmètre, pour ses deux adhérents, la compétence traitement, élimination, transfert et valorisation des déchets ménagers et assimilés. À ce titre, VALOSEINE gère notamment l'exploitation de l'ensemble des installations nécessaires au traitement des déchets dont l'UVE AZALYS, via une DSP d'exploitation qui a été confiée au prestataire privé HELYSEO (filiale de SUEZ) et le centre de tri CYRENE exploité par SEPUR depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

# LE SYNDICAT VALOSEINE

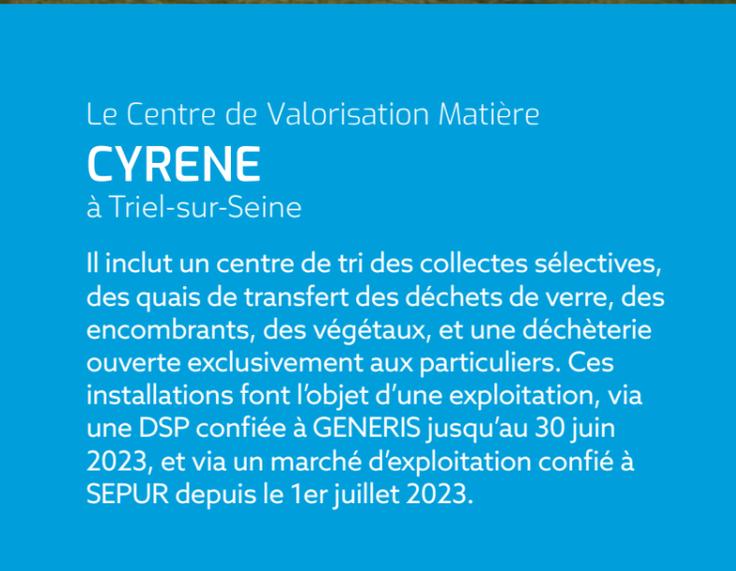
## Vocation du syndicat

Le principal objectif de VALOSEINE est de traiter, éliminer, transférer et valoriser les déchets de ses adhérents. Pour ce faire, VALOSEINE dispose de **deux grands ensembles de traitement des déchets ménagers** :



Le Centre de Valorisation Énergétique  
**AZALYS**  
à Carrières-sous-Poissy

Il inclut une Unité de Valorisation énergétique (UVE) d'une capacité de traitement de 140 000 tonnes/an, et une déchèterie ouverte aux particuliers et aux professionnels. Sa gestion a été confiée à l'opérateur privé HELYSEO (groupe SUEZ) selon un contrat de délégation de service public entré en vigueur le 15 décembre 2018, pour une durée de 9 ans.



Le Centre de Valorisation Matière  
**CYRENE**  
à Triel-sur-Seine

Il inclut un centre de tri des collectes sélectives, des quais de transfert des déchets de verre, des encombrants, des végétaux, et une déchèterie ouverte exclusivement aux particuliers. Ces installations font l'objet d'une exploitation, via une DSP confiée à GENERIS jusqu'au 30 juin 2023, et via un marché d'exploitation confié à SEPUR depuis le 1er juillet 2023.



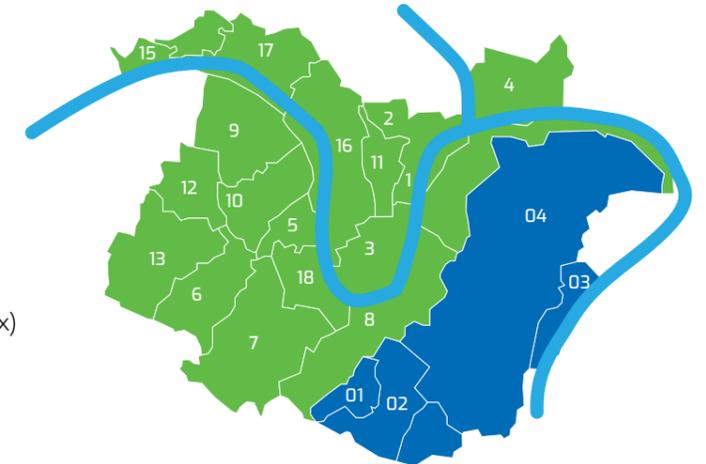
## Les communes membres

VALOSEINE est un Syndicat mixte constitué le 18 août 2020. Son siège est basé à l'hôtel de ville de Saint-Germain-en-Laye. Il est composé de deux EPCI adhérents :

### 4 Communes

La Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CA SGBS)

- 01 / Aigremont
- 02 / Chambourcy
- 03 / Le Mesnil-le-Roi
- 04 / Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye (composée de Saint-Germain-en-Laye et Fourqueux)



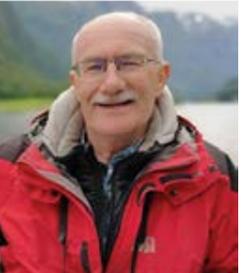
### 18 Communes

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (CU GPS&O)

- |                             |                         |                          |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------|
| 1 / Achères                 | 7 / Ecquevilly          | 13 / Orgeval             |
| 2 / Andrésy                 | 8 / Evécquemont         | 14 / Triel-sur-Seine     |
| 3 / Carrières-sous-Poissy   | 9 / Médan               | 15 / Vaux-sur-Seine      |
| 4 / Chanteloup-les-Vignes   | 10 / Meulan-en-Yvelines | 16 / Verneuil-sur-Seine  |
| 5 / Chapet                  | 11 / Morainvilliers     | 17 / Vernouillet         |
| 6 / Conflans-Saint-Honorine | 12 / Poissy             | 18 / Villennes-sur-Seine |

## GOUVERNANCE

### Organigramme du bureau syndical

				
François DAZELLE Président	Mark VENUS 1 <sup>er</sup> Vice-président	Dominique PIERRET 2 <sup>e</sup> Vice-président	Serge CASERIS 3 <sup>e</sup> Vice-président	Georges MONNIER 4 <sup>e</sup> Vice-président

 **Nombre total d'élus : 30, dont 15 titulaires.**

CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

# UNILYS

## Un partage efficace de ressources techniques et administratives

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, une collaboration fructueuse en matière de mutualisation des moyens a été mise en place entre quatre syndicats intercommunaux Boucle des Yvelines. Cette initiative novatrice vise à optimiser les ressources disponibles et à renforcer l'efficacité des services proposés aux citoyens.

 <p><b>309 038 €</b> participation de VALOSEINE (2023)</p> <p>Montant total de la participation aux frais généraux des services supports et à leur masse salariale répartis ainsi : Frais généraux : <b>65 213 €</b> Masse salariale : <b>243 825 €</b></p>	 <p><b>57 813 €</b> participation des syndicats à VALOSEINE (2023)</p> <p>Total des recettes des autres syndicats perçu par VALOSEINE, pour le personnel technique mutualisé qu'il porte.</p>
--	--

## NAISSANCE D'UNILYS

<b>2015</b>	<p>Quatre premiers partenaires s'engagent dans la démarche de mutualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP)</li> <li>• Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (SIARSL)</li> <li>• Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM)</li> <li>• Le Syndicat Intercommunal Valoseine</li> </ul>
<b>2016</b>	<p>Deux autres syndicats rejoignent cette dynamique de mutualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte-Cristo</li> <li>• Le Syndicat Intercommunal pour la gestion du musée de Louveciennes Marly-le-Roi</li> </ul>

 La mutualisation des moyens techniques et administratifs demeure ainsi une source d'inspiration et de réussite pour notre communauté, témoignant de notre engagement collectif.

## ORGANIGRAMME



## CHIFFRES CLÉS

## DONNÉES BUDGÉTAIRES 2023

## Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

 24 643 589 €

Recettes de fonctionnement

 34 511 548 €

▲ Soit un **excédent de 9 867 959 €** avant affectation à la section d'investissement.

## Investissement

Dépenses d'investissement

 6 797 170 €

Recettes d'investissement

 6 384 776 €

Soit un **déficit de 412 394 €**

## En investissement

Il s'agit principalement de rembourser 4 emprunts pour un total de 5 581 k€. Les opérations d'investissement concernent principalement les travaux de mise en conformité et remise en état de la déchèterie CYRENE (585 k€) et les travaux réalisés au centre de tri afin de mettre en place un process provisoire (307 k€) à la suite de l'obligation de l'extension des consignes de tri au 1<sup>er</sup> Janvier 2023.

## En fonctionnement



**Le syndicat est financé par ses adhérents : la CU GPS&O et la CA SGBS.**

Les tonnages des différents flux sont financés via des tarifs votés en fin d'année n-1 et refacturés au réel des tonnages traités.



Il s'agit principalement de financer le coût de traitement des tonnages de l'incinération des ordures ménagères (8.6 M€), du centre de tri (4.4 M€), des déchèteries (1 M€), des déchets verts et encombrants (0.7 M€).



Le syndicat perçoit des recettes des repreneurs matière et de CITEO qu'il reverse aux adhérents pour un total de 2.3 M€.



**La CU GPS&O est l'adhérent le plus important avec 73% des recettes.**

Suivi de la CA SGBS pour 12%. Le SMIRTOM est un nouveau partenaire qui représente 10% du total. Les recettes des éco-organismes sont perçues par le syndicat et reversées aux adhérents.



**Les charges de personnel** ne pèsent que pour 2% du total de la section pour 0.6 M€.



**Une participation des communes** est votée tous les ans dans le cadre du protocole de remboursement des emprunts dits toxiques, seules les communes de l'ex-SIDRU sont concernées pour un total de 4.5 M€.

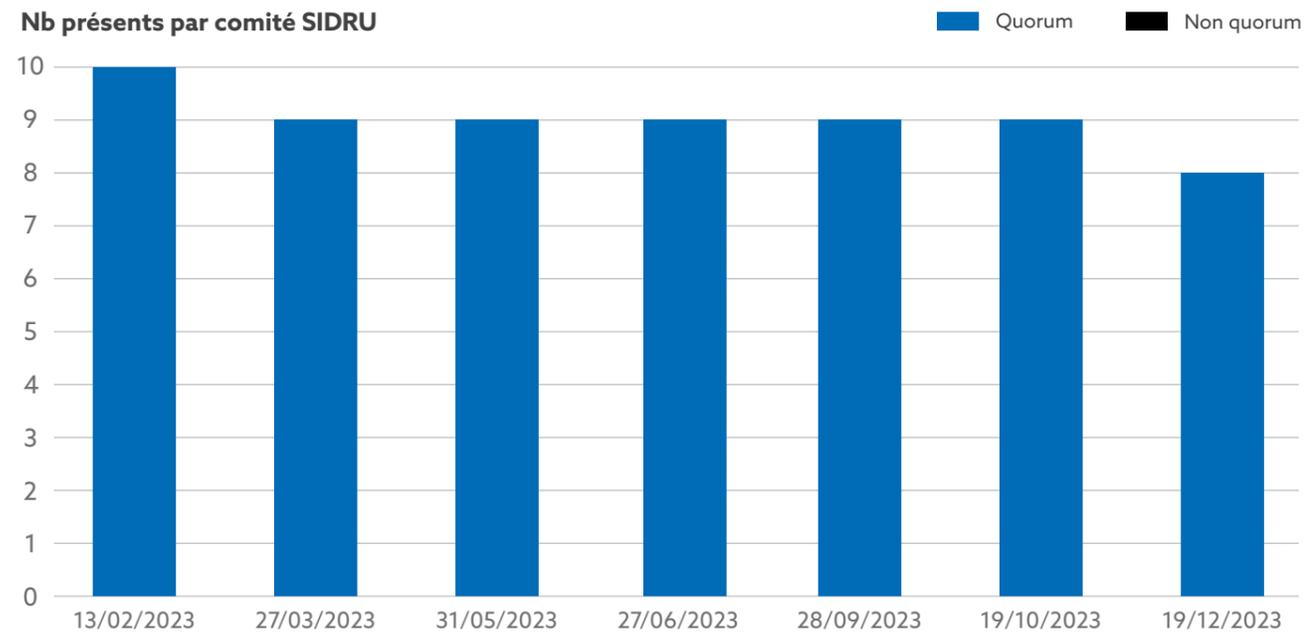
CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

# CHIFFRES CLÉS

## DONNÉES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES / COMMANDE PUBLIQUE

### DONNÉES ADMINISTRATIVES

**7** comités
 **51** délibérations
 **25** décisions
 **4** arrêtés



### DONNÉES JURIDIQUES / COMMANDE PUBLIQUE

#### Les dossiers juridiques complexes

**5** ouverts
 **1** clos

#### Dossiers transversaux (Unilys)

**3** ouverts
 **4** clos

#### Dossiers commande publique

**26** procédures
 **11** avenants marchés publics
 **1** avenant DSP

# MARCHÉS PUBLICS 2023

#### Lancement et notification de la procédure **SID23A**

Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un parcours de visite scénographique sur le thème de la gestion des déchets ménagers au centre Azalys

#### Lancement et notification de la procédure **SID23K**

Gestion de la déchèterie de Triel-sur-Seine (haut et bas de quai), mise à disposition, enlèvement et rotation de bennes et traitement des déchets associés

#### Lancement et notification de la procédure **SID23B**

Exploitation du centre Cyrène à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023

#### Lancement et notification de la procédure **SID23O**

Marché global de performance pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du nouveau centre de tri de Valoseine

#### Lancement et notification de la procédure **SID23C AMO**

Passation d'un marché d'AMO pour le lancement et le suivi d'un MPPG dans le cadre de la construction du nouveau centre de tri

#### Lancement et notification de la procédure **SID23W**

Mission de contrôle technique dans le cadre de la conception et la réalisation du nouveau centre de tri de Valoseine

#### Lancement et notification de la procédure **SID23E**

Traitement des encombrants

#### Lancement et notification de la procédure **SID23Y**

Travaux de création des dispositifs scénographiques du parcours de visite sur le thème de la gestion des déchets ménagers au centre Azalys

#### Lancement et notification de la procédure **SID23F**

Traitement des végétaux.

# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

## À propos de l'UVE AZALYS (Unité de Valorisation Énergétique) :

En 2023, un arrêt technique unique de 5 semaines consécutives a été réalisé afin de garantir la complétude et l'efficacité des travaux de maintenance décennale de la ligne d'incinération N°1 ainsi que les travaux de mise en conformité du BREF\*.

Les travaux de la décennale ont principalement porté sur le contrôle et le nettoyage des parois de la chaudière et de son isolation thermique, ainsi que sur la recherche approfondie d'éventuels défauts sur l'ensemble du processus d'incinération.

Par ailleurs, afin que l'UVE soit mise en conformité avec les nouvelles prescriptions du BREF\* incinération (meilleures techniques disponibles), des travaux d'installation d'analyseurs mercure et la mise en place de compteurs OTNOC\*\* ont été réalisés.

\* Voir définition du BREF page 32.

\*\* OTNOC : Other Than Normal Operating Conditions. Les conditions OTNOC sont les conditions autres que celles en période de fonctionnement de l'installation : c'est-à-dire lors de panne, d'indisponibilité des appareillages, ou encore lors des périodes de démarrage et d'arrêt de four.

Enfin, la quantité de déchets incinérés à l'UVE en 2023 a atteint la valeur record de 130 500 tonnes, conséquence directe de l'augmentation de capacité à 140 000 tonnes autorisée fin 2022 par la DRIEAT.

## À propos du centre de valorisation matière CYRENE

Depuis le 1er janvier 2023, conformément à la réglementation en vigueur sur le tri des emballages recyclables, le centre CYRENE a adapté son processus industriel, pour assurer le passage à l'extension des consignes de tri sur l'ensemble des emballages plastiques (intégrant désormais les pots, barquettes et films en plastique), selon un modèle transitoire jusqu'à fin 2025.

Parallèlement, 2023 a été marquée par la réflexion et les travaux préparatoires du modèle de tri des emballages en solution définitive, visant une mise en œuvre opérationnelle au 1er janvier 2026, qui viendra en relai de l'actuel modèle d'exploitation en solution transitoire. Enfin, l'année 2023 a été marquée par le changement d'exploitant du site depuis le 1er juillet 2023 : SEPUR s'est vu confier la gestion du centre CYRENE, sous forme d'un marché d'exploitation de 2 ans, jusqu'au 30 juin 2025, reconductible jusqu'au 31 décembre 2025, à la place de la société GENERIS (filiale VEOLIA) dont le contrat de délégation de Service Public a pris fin le 30 juin 2023.

## À propos des 2 déchèteries de VALOSEINE

La déchèterie de Triel-sur-Seine a été fermée d'avril à octobre 2023 pour réaliser des travaux d'agrandissement et de rénovation visant à améliorer l'accueil des usagers en déchèterie.

Parmi les travaux les plus significatifs, on note la réfection des bâtiments et des quais de déchargement, la modernisation des dispositifs de collecte destinés aux flux repris par les éco-organismes (D3E, piles, batteries, huiles, pneus...etc) l'inversion du sens de circulation et la mise place du contrôle d'accès par lecture de plaque minéralogique afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers.

L'ensemble de ces travaux ont été menés en étroite collaboration avec la CU GPSEO afin d'assurer l'harmonisation des services proposés aux usagers, en cohérence avec leur réseau de déchèteries existant.

**L'accueil des usagers ayant été recentré sur la déchèterie de Triel-sur-Seine, conforme aux normes en vigueur, rénovée et bien dimensionnée, la déchèterie de Carrières-sous-Poissy, située sur le site AZALYS, a été fermée définitivement le 1er novembre 2023.**



## TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

Valoseine se charge du traitement, de l'élimination, du transfert et de la valorisation des déchets ménagers de ses communes membres à travers ses grands ensembles de traitement : le centre CYRENE multi-filières de traitement des déchets ménagers recyclables, le centre AZALYS qui comprend une Usine de Valorisation Énergétique (UVE) pour les ordures ménagères et une déchèterie, dont l'exploitation est confiée à l'opérateur privé HELYSEO (groupe SUEZ), et une déchèterie située à côté du centre CYRENE.

## TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

## PRÉSENTATION DES OUTILS DE TRAITEMENT

## Le périmètre VALOSEINE

VALOSEINE est compétent, sur son périmètre, pour le traitement, l'élimination, le transfert et la valorisation des déchets ménagers et assimilés de son territoire composé de **22 communes, dont 18 communes CU GPS&O et 4 communes CA SGBS.**

VALOSEINE GÈRE NOTAMMENT :

## LES INSTALLATIONS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE SA COMPÉTENCE

**Le Centre de Valorisation Énergétique (CVE) AZALYS**

dont l'exploitation a été confiée au prestataire privé HELYSEO (filiale de SUEZ) via une DSP incluant :

- Une Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères résiduelles ;
- Une déchèterie ouverte aux particuliers et aux professionnels.

**Le centre de valorisation matière CYRENE**

dont l'exploitation était réalisée jusqu'au 30 juin 2023 par le prestataire privé GENERIS (filiale de VEOLIA Propreté) via une DSP incluant :

- Un centre de tri des emballages et papiers recyclables ;
- Une plateforme de transit du verre ménager ;
- Une plateforme de transit des déchets végétaux\* ;
- Un bâtiment de tri et de transfert des objets encombrants.

\* Depuis le 01 juillet 2023, le centre de traitement CYRENE est exploité par le prestataire privé SEPUR dans le cadre d'un marché d'exploitation incluant uniquement :

- Un centre de tri des emballages et papiers recyclables ;
- Une plateforme de transit du verre ménager.

**La déchèterie intercommunale de Triel-sur-Seine**

dont l'exploitation est assurée par le groupement solidaire SOTREMA-APTIMA depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023, à la suite d'une période de fermeture de six mois pour travaux d'agrandissement et de remise en état.

## LE TRAITEMENT DE DÉCHETS

**Déchets ménagers**

Le traitement de l'ensemble des déchets ménagers qu'ils soient qualifiés d'OMr (Ordures Ménagères résiduelles) ou DMr (Déchets Ménagers résiduels), par incinération ou tri.

**Encombrants****Déchets végétaux****Déchets apportés en déchèterie de Triel-sur-Seine****Autres**

Tous autres matériaux dont la réglementation viendrait à imposer un traitement spécifique.

## Principaux exutoires

Voici la liste non exhaustive des principaux exutoires privés en France et pays limitrophes, utilisés par les repreneurs et exploitants pour le traitement des apports de déchets VALOSEINE :

Installations de traitement des déchets	Maîtrise d'Ouvrage	Exploitant	Valorisation réalisée	Lieu
Plateforme de compostage de déchets verts	GENERIS	SEDE	Compostage	Le Boulay-Thierry (28)
Plateforme de compostage de déchets verts	DUPILLE	DUPILLE	Compostage	Flacourt (78)
Installation de stockage de déchets non dangereux inertes (gravats)	GENERIS	EMTA		Triel-sur-Seine (78)
Installation de stockage de déchets non dangereux inertes (encombrants)	GENERIS	REP et EMTA		Bouqueval (95) et Guitrancourt (78)
Centre de traitement du bois	GENERIS	SEV Montesson	Valorisation matière	Montesson (78)
Centre de recyclage des ferrailles	DERICHEBOURG Environnement	DERICHEBOURG Environnement	Valorisation matière	Limay (78)
Centre de recyclage des ferrailles	MAZEAU	MAZEAU	Valorisation matière	Gennevilliers (92)
Centre de recyclage des plastiques : - FRANCE PLASTIQUES RECYCLAGE FREUDENBERG PERFORMANCE MATERIALS S.A.S (PET foncé) - PAPREC PLASTIQUES (PEHD)	PAPREC		Valorisation matière	Limay (78) Colmar (68) La Loyère (71)
Centre de recyclage des cartons : - VPK PACKAGING OUDEGEM - DS SMITH ROUEN - SAICA PAPER VENIZEL - PAPETERIES EMIN LEYDIER - SICAL	SUEZ		Valorisation matière	Belgique Saint-Etienne-du-Rouvray (76) Venizel (02) Nogent-sur-Seine (10) Lumbres (62)
Centre de recyclage des JRM papiers : Usine NORSK SKOG	NORSK SKOG		Valorisation matière	Golbey (88)
Centre de recyclage des aciers : - HIERROS SERVANDO FERNANDEZ SIRMET	SUEZ		Valorisation matière	Espagne Boulazac (24)
Centre de recyclage des aluminiums : - HKS BELGIUM NV - SUEZ RV METAUX NON-FERREUX	SUEZ		Valorisation matière	Belgique Le Buat (50)
Centre de recyclage du verre : - OI-Wingles - OI-Gironcourt-sur-Vraine - OI-REIMS - OI-VAYRES - OI-VEAUCHE	OI France		Valorisation matière	Wingles (62) Gironcourt (88) Reims (51) Vayres (33) Veauce (42)
Centre de recyclage du verre : - Everglass - Rozet - VERALLIA St Romain	VERALLIA		Valorisation matière	Rozet-Saint-Albin (02) Saint-Romain-le-Puy (42)
Recycleo - Eole en Beauce	SEPUR	RECYCLEO	Valorisation matière	Eole-en-Beauce (28)
SEPUR - Plateforme de compostage déchets verts	SEPUR	SEPUR	Valorisation matière	Thiverval-Grignon (78)
Société des Espaces Verts SEV	SEPUR	SEV	Valorisation matière et énergétique	Montesson (78)
REVIVAL DERICHEBOURG	SEPUR	REVIVAL DERICHEBOURG	Valorisation matière	Limay (78)
RITLENG VALORISATION	SEPUR	RITLENG	Valorisation matière	Rohr (67)
UVE AZALYS	SEPUR	HELYSEO	Valorisation énergétique	Carrières-sous-Poissy (78)
ISDND de Guitrancourt	SEPUR	EMTA	Enfouissement	Guitrancourt (78)

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

# LES MODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

## Les modes de traitement selon les unités de traitement

### UVE AZALYS

**Valorisation énergétique (production d'électricité) par incinération**

Pour le flux suivant :  
 ✓ Ordures Ménagères résiduelles (OMr)

### CENTRE DE TRI CYRENE

**Valorisation matière par recyclage**

Pour le flux suivant :  
 ✓ Papiers et Emballages Ménagers Recyclables (EMR) issus des collectes sélectives

### PLATEFORME VERRE CYRENE

**Valorisation matière par recyclage**

Pour le flux suivant :  
 ✓ Déchets d'emballages en Verre (V)

### PLATEFORME DÉCHETS VERTS

Centre CYRENE (GENERIS Triel) au S1 2023  
 Centre CR2T (Thiverval SEPUR) au S2 2023

**Valorisation matière par compostage**

Pour le flux suivant :  
 ✓ Déchets Végétaux (DV)

### DECHÈTERIES AZALYS + CYRENE

**Valorisation matière par réemploi, recyclage et compostage**

**Valorisation énergétique (production d'électricité) par incinération**

**Traitements spécifiques via filières spécialisées**

- Pour les flux suivants :
- ✓ Encombrants incinérables
  - ✓ Encombrants non incinérables
  - ✓ Bois
  - ✓ Gravats
  - ✓ Cartons
  - ✓ DDS
  - ✓ D3E
  - ✓ Mobilier
  - ✓ Huiles minérales
  - ✓ Déchets végétaux
  - ✓ Ferrailles
  - ✓ Textiles
  - ✓ Néons et ampoules
  - ✓ Batteries de voiture
  - ✓ Piles et accumulateurs
  - ✓ Cartouches imprimantes

### PLATEFORME DÉCHETS ENCOMBRANTS

Centre CYRENE (GENERIS Triel) au S1 2023  
 Centre CR2T (Thiverval SEPUR) au S2 2023

**Valorisation matière par réemploi**

**Valorisation énergétique (production d'électricité) par incinération**

**Enfouissement technique**

Pour le flux suivant :  
 ✓ Objets Encombrants (OE)

## Traitement des Ordures Ménagères résiduelles (OMr)

L'UVE AZALYS se compose de 2 lignes d'incinération identiques et dimensionnées initialement à partir des paramètres suivants :

**2 300 kCal/kg**  
 PCI\* moyen

**+ de 7 700 heures**  
 de disponibilité par ligne

**7,5 tonnes**  
 par heure par ligne

**+ de 90%**  
 de performance énergétique

\*PCI = Pouvoir Calorifique Inférieur = potentiel énergétique contenu dans 1 kg de déchet

## HISTORIQUE DE L'ÉVOLUTION DES QUANTITÉS TRAITÉES

### Origine

L'UVE AZALYS a d'abord été dimensionnée pour traiter **115 000 t/an** de déchets ménagers.

### 2015

Une première demande de modification d'arrêté préfectoral a permis de porter la capacité d'incinération de l'usine à **125 000 t/an.**

### FIN 2022

Obtention d'un nouvel arrêté préfectoral complémentaire portant la capacité de traitement des OMr de 125 000 t/an à **140 000 t/an,** avec une variation de PCI entre 2 000 kcal/kg et 2 500 kcal/kg.



## TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

LES MODES DE TRAITEMENT  
DES DÉCHETS MÉNAGERS**Traitement de la collecte sélective des papiers  
et emballages ménagers recyclables**

La chaîne de tri du centre CYRENE accueille et traite la part des ordures ménagères collectée sélectivement, dite « part sèche » : déchets de papiers et d'emballages ménagers recyclables (bac recyclable).



Le process du centre de tri se compose des principales étapes suivantes :

- 1 **Tri mécanique** (via un trommel et un crible à disques) ;
- 2 **Tri optique** (combinaison de 4 trieuses optiques), captation des métaux via un overband ;
- 3 **Sur-tri manuel** par des agents de tri, compaction et mise en balles des déchets triés.

Le centre de tri a une capacité annuelle de 20 000 tonnes depuis la modernisation de juin 2016 avec un débit de la ligne de l'ordre de 6 t/h, une disponibilité de la ligne supérieure à 80% et un taux de valorisation supérieur à 75%.

Conformément à la réglementation en vigueur, le centre de tri est passé à l'extension des consignes de tri selon un modèle de tri transitoire depuis le 1er janvier 2023.

**Traitement de la collecte sélective du verre**

D'une capacité de 8 000 tonnes, la plateforme de transit des déchets d'emballages en verre du centre CYRENE accueille le verre issu des collectes sélectives en porte à porte et en apports volontaires. Ces apports de verre sont directement déversés dans des alvéoles de stockage aménagées à ciel ouvert, dans l'attente d'être ensuite rechargés et évacués par gros porteurs vers les filières de reprises (VERALLIA et O-I France) pour recyclage.

**Traitement des Déchets Végétaux (DV)**

La plateforme de transit des déchets végétaux du centre CYRENE a réceptionné jusqu'au 30 juin 2023, les déchets végétaux issus des collectes en porte à porte et des services techniques communaux et intercommunautaires (déchets d'élagage, tontes et autres végétaux). Ces derniers étaient stockés sur la plateforme de transit, puis broyés par campagne avant évacuation vers différentes plateformes de compostage privées : SEDE à Boulay-Thierry (28) et DUPILLE à Flacourt (78).

Depuis le 1er juillet 2023, la réception, le transit et le traitement de l'ensemble des déchets végétaux du périmètre VALOSEINE est confié à la société SEPUR via un marché d'exploitation. Les déchets verts sont ainsi valorisés sous forme de compost sur la plateforme de compostage de SEPUR à Thiverval-Grignon.



**Cette activité a été interrompue le 30 juin 2023 avec la fin du contrat d'exploitation par GENERIS en Délégation de Service Public (DSP).**

**Traitement des Objets Encombrants (OE)**

D'une capacité de 8 500 tonnes, le bâtiment de transfert des encombrants du centre CYRENE (Triel-sur-Seine) a accueilli jusqu'au 30 juin 2023 les déchets provenant :



**Des collectes en porte à porte et des services techniques des communes VALOSEINE** (uniquement celles issues du périmètre géographique de l'ex-SIVaTRU) ;



**Des bennes encombrants de la déchèterie CYRENE ;**



**D'autres apports complémentaires à la DSP** issus du réseau de déchèteries de la CASQY et de clients locaux artisans/professionnels en convention avec le délégataire.

Depuis le 1er juillet 2023, la réception, le transit et le traitement de l'ensemble des déchets encombrants du périmètre VALOSEINE sont confiés à la société SEPUR via un marché d'exploitation. Les déchets encombrants sont ainsi acheminés vers le centre CR2T SEPUR à Thiverval-Grignon où ils sont prétriés avant d'être acheminés vers les exutoires finaux.



**Cette activité a été interrompue le 30 juin 2023 avec la fin du contrat d'exploitation par GENERIS en Délégation de Service Public (DSP).**

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

# ACCUEIL EN DÉCHÈTERIES

Depuis le 2 mai 2021, les deux déchèteries de VALOSEINE étaient devenues accessibles à l'ensemble des habitants du territoire de la CU GPS&O, sous réserve qu'ils soient munis d'un badge adéquat.

L'innovation majeure en déchèterie de Triel-sur-Seine depuis novembre 2023 est l'arrêt du contrôle d'accès sur présentation de documents d'identités. Le contrôle d'accès est géré par un système de lecture de plaque d'immatriculation après enregistrement préalable sur le site internet de la CU GPS&O. Ceci s'inscrit dans la politique de refus d'accès des professionnels en déchèteries menée conjointement par la CU GPS&O et VALOSEINE. L'objectif étant de réorienter ces derniers vers les filières de reprise spécifiques développées notamment dans le cadre la REP PMCB\*.

**L'accès à la déchèterie de Triel-sur-Seine est exclusivement réservé aux usagers CU GPS&O depuis le 02 novembre 2023. Pour leur part, les usagers de la CASGBS peuvent désormais profiter de l'ouverture de la déchèterie intercommunale de Chambourcy depuis fin 2023.**

\*Responsabilité Elargie du Producteur pour les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment

Il est important de noter que d'importants travaux d'agrandissement et de rénovation ont été menés par VALOSEINE de mai à octobre 2023 en déchèterie de CYRENE à Triel-sur-Seine, afin d'améliorer l'accueil et la sécurité du public, et optimiser la gestion des flux de déchets : inversion du sens de circulation, rénovation des bâtiments, voiries, quais, etc.

Lors de sa rénovation, le fonctionnement de la déchèterie a été revu afin de l'harmoniser avec le fonctionnement du réseau de déchèteries existant de la CU GPS&O.



## Déchets acceptés

En 2023, comme les années précédentes, les déchèteries **AZALYS** et **CYRENE** acceptaient les déchets suivants :

					
Batteries de voiture	Bois	Cartons	Cartouches imprimantes	Déchets végétaux	Encombrants (tout-venant) incinérables
					
Encombrants (tout-venant) non incinérables	Ferraille	Gravats	Huiles minérales	Néons et ampoules	Piles et accumulateurs
					
Textiles	DEA Mobilier (Déchets d'Équipement d'Ameublement)	DDS-DMS (Déchets Diffus Spécifiques, Déchets Ménagers Spéciaux)	D3E (Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques)		

**Seule la déchèterie CYRENE** accepte (en plus de ceux indiqués précédemment) les déchets suivants dans des contenants de collectes séparatives :

			
Huiles végétales	Papiers/cartons (borne)	Pneumatiques (local dédié)	Verre

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

# ACCUEIL EN DÉCHÈTERIES

## La déchèterie AZALYS



La déchèterie AZALYS de Carrières-sous-Poissy est ouverte aux particuliers et professionnels.

Elle dispose, en bas de quai des bennes pouvant accueillir les différents types de déchets acceptés. Pour optimiser la gestion des rotations de bennes en période de forte affluence, des bennes de secours sont disponibles en bas de quai.

## Horaires d'ouverture d'AZALYS

Les horaires hebdomadaires d'accueil des usagers ont été modifiés comme suit à compter du 24 avril et jusqu'à sa fermeture définitive le 31 octobre 2023 :

<b>Lundi</b>	Fermée	14h00 - 18h00
<b>Mardi</b>	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
<b>Mercredi</b>	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
<b>Jeudi</b>	Fermée	14h00 - 18h00
<b>Vendredi</b>	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00
<b>Samedi</b>	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
<b>Dimanche</b>	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00

Soit 32h20 d'ouverture au public



L'exploitation de cette déchèterie s'est **définitivement arrêtée le 31 octobre 2023**, conjointement à la rouverture de la déchèterie de Triel-sur-Seine le 02 novembre 2023.

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

# ACCUEIL EN DÉCHÈTERIES

## La déchèterie CYRENE



La déchèterie CYRENE est réservée aux particuliers.

Depuis le **02 novembre 2023**, comme évoqué dans les événements marquants de l'année, **la déchèterie de Triel-sur-Seine a été fermée d'avril à octobre 2023 pour réaliser des travaux d'agrandissement et de rénovation à neuf** visant à améliorer l'accueil des usagers en déchèterie.

Parmi les travaux les plus significatifs, on note la réfection des bâtiments et des quais de déchargements, la modernisation des dispositifs de collecte destinés aux flux repris par les eco-organismes (D3E, piles, batteries, huiles, pneus...), l'inversion du sens de circulation et la mise en place du contrôle d'accès par lecture de plaque minéralogique afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers.

EN HAUT DE QUAI :



Une zone couverte dédiée aux huiles minérales et végétales, entièrement sur rétention.



Un abri de stockage des « petits flux ».



Un local d'échange et de réemploi, où les usagers peuvent déposer et récupérer des objets réemployables.



EN BAS DE QUAI



Une benne 8m<sup>3</sup> destinée entièrement au plâtre.



Un compacteur 30m<sup>3</sup> carton, permettant d'optimiser le stockage et limiter le nombre d'évacuations



Les déchets suivants ne sont plus acceptés, en cohérence avec le fonctionnement des autres déchèteries du réseau de la CU GPS&O.



Bouteilles et bonbonnes de gaz, extincteurs



DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)

## Horaires d'ouverture de CYRENE

Les horaires hebdomadaires de la déchèterie CYRENE sont les suivants :

<b>Lundi</b>	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
<b>Mardi</b>	Fermée	
<b>Mercredi</b>	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
<b>Jeudi</b>	Fermée	
<b>Vendredi</b>	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
<b>Samedi</b>	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
<b>Dimanche</b>	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00

Soit 32h20 d'ouverture au public



BILAN DES APPORTS  
ET DE LA VALORISATION  
DES DÉCHETS MÉNAGERS

## BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

# ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMr)

## BILAN DES APPORTS



**UVE AZALYS 2023**  
**134 381 tonnes d'OMr**  
**réceptionnées +2% vs 2022**

**Au total, 130 545 tonnes ont été incinérées** à l'UVE AZALYS en 2023 (+1% vs 2022).

## BILAN MATIÈRE

Bilan matière (t)	2022	2023	Évolution
Total réceptionné	131 739	134 381	+ 2%
Dont Total Incinéré à l'UVE AZALYS	129 302	130 545	+ 1%
Dont Total Détourné vers d'autres sites	2 137	3 236	+ 51%
Total Stock Fosse	300	600	=

Les apports des 22 communes de VALOSEINE représentent en 2023, 53% de la quantité totale de déchets réceptionnés par l'UVE AZALYS.

**Pour rappel, ces apports VALOSEINE représentaient 55% des apports totaux de l'UVE en 2022 et 62% en 2021.** On note une diminution de 3% du tonnage d'OMr du périmètre VALOSEINE.

La différence entre les tonnes réceptionnées et incinérées représente le stock fosse au 31 décembre 2023 et le tonnage détourné vers d'autres exutoires durant les arrêts techniques.

Malgré une hausse des apports, le total incinéré est stable de 2022 à 2023. Ceci s'explique par une hausse significative des tonnes d'OMr détournées (+51% vs 2022) du fait d'un arrêt technique plus long, induit par les travaux de maintenance décennale réalisés sur la ligne 1 de l'UVE AZALYS en 2023 et les travaux de mise en conformité du BREF\*.

\* Le BREF est le document de référence sur les meilleures techniques disponibles. Il existe un BREF par secteur d'activité, l'UVE AZALYS se réfère au BREF Incinération. Voir événements marquants p.14

## SYNTHÈSE DES TONNAGES VALOSEINE ET APPORTS TIERS

Bilan des apports d'OMr à l'Unité de Valorisation Energétique AZALYS.

	2022	2023	Évolution
<b>VALOSEINE</b>	<b>73 179</b>	<b>71 286*</b>	<b>-3%</b>
Dont CU GPS&O	54 720	52 286	- 4%
Dont CA SGBS	14 004	13 315	-5%
<b>CU GPS&amp;O-Ouest (VALENE)</b>	<b>18 463</b>	<b>22 169</b>	<b>+ 20%</b>
SMIRTOM du Vexin	12 097	12 386	+ 2%
Autres (Apports tiers privés)	28 000	28 540	+ 2%
<b>TOTAL des APPORTS (installations VALOSEINE)</b>	<b>131 739</b>	<b>134 381</b>	<b>+ 2%</b>

\* Les 71 286 tonnes du périmètre VALOSEINE sont composées des apports de la CU GPS&O et de la CASGBS, des refus de tri issus du centre de tri CYRENE, des apports de Tout Venant Incinérable (TVI) en provenance de la déchèterie de Triel-sur-Seine, des apports CYCLAMED (incinération de médicaments périmés) et des apports d'encombrants triés et broyés au centre CR2T de SEPUR.

**Globalement, les tonnages apportés à l'UVE AZALYS sont en augmentation de 2% entre 2022 et 2023**, mais uniquement par l'effet de hausse des apports tiers, puisque l'ensemble des tonnages VALOSEINE, CU GPS&O et SMIRTOM sont en baisse conformément aux politiques de prévention et de réduction des déchets.

En effet, seuls les apports tiers privés de la Délégation de Service Public et les apports tiers de la CU GPS&O Ouest\*\* dite « VALENE » sont en augmentation, respectivement de 2% et de 20%.

\*\* Les apports tiers de la CU GPS&O Ouest, en provenance du quai de transfert de Gerville, sont encadrés par une convention d'apports avec VALOSEINE, permettant de moduler les quantités apportées à l'UVE, en fonction de la capacité d'accueil des autres exutoires OMr dont dispose la CU GPS&O-Ouest dans le cadre de sa compétence traitement.

On retient donc que **l'ensemble des autres apports d'OMr à l'UVE Azalys est en baisse** :

**On note une diminution de 3% du tonnage d'OMr du périmètre VALOSEINE** qui s'explique principalement par les effets des politiques menées visant à réduire la production de déchets, mais aussi par les premiers effets de la communication sur l'extension des consignes de tri depuis le 01/01/2023, ayant engendré une augmentation de la quantité de déchets d'emballages recyclables désormais réorientés vers le bac de tri.

Concernant cette baisse de 3% des apports de VALOSEINE : les 18 communes de la CU GPS&O enregistrent une baisse de 4,5%, et les 4 communes de la CA SGBS une baisse de 4,9%, tandis que les encombrants incinérés ont été multipliés par 8 (en lieu et place de leur enfouissement). On observe la même tendance pour le SMIRTOM : en extrapolant le tonnage apporté en 2022 sur 12 mois, on constate que leur tonnage OMr a baissé d'environ 6%.

## BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

ORDURES MÉNAGÈRES  
RÉSIDUELLES (OMr)

## BILAN MATIÈRE

En 2023, nous remarquons une hausse généralisée du bilan matière de l'UVE AZALYS. Ceci peut s'expliquer par les 1200 tonnes supplémentaires incinérées en 2023.

Bilan matière (t)	2022	2023	Évolution
Total mâchefers	22 828	23 589	3%
Total ferrailles mâchefers (sur scalpeur vibrant à l'UVE)	437	685	57%
Total REFIOM	2 836	3 057	8%

On note une légère hausse de la production de mâchefers (+3% vs 2022) tandis qu'une hausse significative de ferrailles dans les mâchefers est observée en 2023 (+57% vs 2022).

Cette hausse ne peut s'expliquer que par une présence plus importante de ferrailles dans les apports, vraisemblablement induite par la majoration de l'incinération d'encombrants en 2023.

Les mâchefers du périmètre VALOSEINE sont traités sur la plateforme VALOMAT à Triel-sur-Seine. Ils sont en grande partie valorisés sous forme de sous-couches routières.

Les ferrailles ferreuses et non-ferreuses, sont quant à elles « reprises » par des industriels afin d'être valorisées.

**Ainsi, en 2023, ce sont 558 tonnes de ferrailles ferreuses qui ont pu être récupérées et valorisées (contre 935 Tonnes en 2022).**

C'est aussi 142 tonnes de ferrailles non ferreuses récupérées (contre 187 tonnes en 2022).

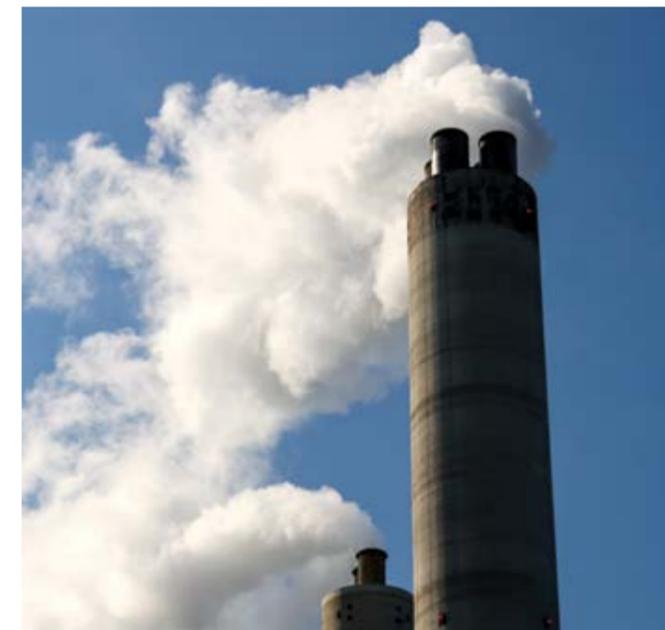
## BILAN ÉNERGÉTIQUE DE L'UVE

En 2023, on observe **une légère baisse de 2.6% de la production d'électricité**. De manière générale, le bilan énergétique se révèle donc un peu moins performant qu'en 2022, avec, par ailleurs, **une hausse de +73% de l'énergie achetée et une baisse de 6% de l'énergie** vendue (conséquence directe de la baisse d'énergie produite).

Bilan énergétique (MWh)	2022	2023	Évolution
Energie électrique produite	63 530	61 882	- 2,6%
Energie électrique autoconsommée	17 504	18 411	+ 5%
Energie électrique vendue	46 026	43 471	- 6%
Energie électrique achetée	412	715	+ 73%

Parallèlement, on observe aussi **une baisse significative du taux de disponibilité du Groupe Turbo Alternateur (GTA) : 90% en 2023 contre 95% en 2022.**

Cette baisse de performance s'explique à la fois par un arrêt technique significativement plus long en raison de travaux de la maintenance décennale de l'une des deux lignes, et par **la hausse du nombre d'arrêts fortuits (non programmés)** engendrés notamment par les explosions de bonbonnes de protoxydes d'azote, et la présence de déchets de moindre qualité combustible (faible PCI) de certains apports tiers.



Rappelons néanmoins que les résultats de 2021 et 2022 avaient permis de démontrer l'efficacité des travaux réalisés en 2020 sur les équipements de production d'électricité. **En effet, on constatait une hausse du ratio de production électrique de + 17,6% en 2021 et de + 6% en 2022.**

La petite baisse de production d'électricité de -2,6% enregistrée en 2023 sera donc à suivre.

## BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

ORDURES MÉNAGÈRES  
RÉSIDUELLES (OMr)

## REJETS DE L'UVE


**Rejets aqueux**

L'UVE AZALYS a été innovante dès sa conception pour respecter l'environnement.

**Les eaux issues du process sont toutes réutilisées, avec un très faible rejet liquide à la station d'épuration.**



**Rejets atmosphériques**

AZALYS dispose d'un traitement des fumées afin d'abattre les concentrations de polluants contenus dans les fumées de process.

Les fumées sont mesurées et analysées pour être comparées aux Valeurs Limites d'Emission (VLE). Ces mesures sont envoyées mensuellement à la DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports).

S'agissant des concentrations de polluants moyennes sur l'année, AZALYS est en conformité avec les normes réglementaires et est même, sur certains paramètres, en deçà des valeurs limites imposées par la réglementation.

Cependant, des dépassements ponctuels de VLE peuvent se produire, la réglementation tolère 60 h de dépassement par ligne et par an. Néanmoins, chaque dépassement fait l'objet d'une explication sur les causes à l'origine du dépassement et les actions correctives mises en place.

## COMPTEURS VLE

Pour rappel, **le total n'est pas forcément égal à la somme des dépassements** car plusieurs dépassements peuvent intervenir en même temps (ex : dépassement 30 min Nox et 30 min HCl en même temps, compteur incrémenté seulement de 30 min et non d'1h).

L1		
	Nombre de dépassement	Durée de dépassement
CO	0	00 h 40
COT	3	02 h 30
HCl	0	00 h 00
NH <sub>3</sub>	0	00 h 00
NO <sub>x</sub>	0	05 h 00
POU	8	14 h 00
SO <sub>2</sub>	4	03 h 00
		Cumul annuel L1: 25h10

L2		
	Nombre de dépassement	Durée de dépassement
CO	0	00 h 00
COT	6	04 h 30
HCl	1	00 h 30
NH <sub>3</sub>	0	00 h 00
NO <sub>x</sub>	6	04 h 00
POU	5	05 h 00
SO <sub>2</sub>	0	00 h 00
		Cumul annuel L2: 11h30

On note donc ici que **les dépassements de VLE des 2 lignes restent très en deçà des 60 h de dépassements** par ligne et par an tolérés par la réglementation.

## BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

# DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

## BILAN DES APPORTS



**19 720 tonnes de déchets d'emballages et de papiers recyclables ont transité via le Centre de tri CYRENE en 2023. Soit une hausse de 7,5% des apports comparé en 2022.**

## Synthèse des apports d'emballages (issus des collectes sélectives) au centre CYRENE :

	2022	S1 2023	S2 2023	2023	Évolution
<b>VALOSEINE</b>	<b>10 087</b>	<b>5 336</b>	<b>5 306</b>	<b>10 641</b>	<b>+ 5,5%</b>
Dont CU GPSEO	7 754	4 096	4 116	8 212	+ 5,9%
Dont CA SGBS	2 333	1 240	1 189	2 429	+ 4,1%
<b>CU GPSEO-Ouest (Valène)</b>	<b>6 218</b>	<b>3 316</b>	<b>3 265</b>	<b>6 581</b>	<b>+ 5,8%</b>
SMIRTOM du Vexin*	2 035	1 235	1 242	2 477	+ 11,6%
Autres (apports tiers)	0	2,48	0	2,48	-
<b>TOTAL des apports (passage chaîne)**</b>	<b>18 340</b>	<b>9 889</b>	<b>9 832</b>	<b>19 702</b>	<b>+ 6,4%</b>

En 2023, 224 autres tonnes de cartons issues des déchèteries du SMIRTOM ont également transité via le quai de transfert du centre CYRENE contre 223 tonnes en 2022. Mais sans traitement sur la chaîne de tri, donc non comptabilisées dans le total des apports « passage chaîne » ci-dessus. La hausse de 7,5% du tonnage global d'emballages et papiers apportés au centre CYRENE est le résultat des premiers effets de la communication sur l'extension des consignes de tri depuis le 01/01/2023,

ayant engendré la hausse des déchets d'emballages recyclables désormais réorientés vers le bac de tri.

Néanmoins, on constate des performances hétérogènes selon les apporteurs, puisque le SMIRTOM du Vexin enregistre une augmentation de 22,6% de ses apports CS, tandis que VALOSEINE et le **territoire Ouest de la CU GPS&O enregistrent des performances plus modestes, respectivement + 5,5% et + 5,8%.**

\* Concernant le SMIRTOM, la production réelle d'emballages a été de 2220 tonnes en 2022 (dont 2035 T apportées au centre CYRENE de février à décembre 2022 et 185 T apportées à un autre centre de tri en janvier 2022). L'évolution réelle de tonnages CS produits par le SMIRTOM entre 2022 et 2023 est donc de 11, 6%

\*\* Total hors refus



## Augmentation de +5,5% d'apports d'emballages CS pour VALOSEINE

les 18 communes de la CU GPS&O enregistrent une hausse de ses apports de 5,9%, tandis que les 4 communes de la CA SGBS une hausse de seulement 4,1%.

Cela s'explique par l'écart initial de performance entre la CU GPS&O et la CA SGBS avant le passage aux ECT\* (la marge de progression est en effet plus importante pour la CU GPS&O la première année) et probablement par la différence des campagnes de communication déployées.

On note aussi que la hausse de 5,8% des apports d'emballages du territoire Ouest de la CU GPS&O est en parfaite cohérence avec la hausse de 5,9% observée sur les communes CU GPS&O du périmètre VALOSEINE.

\* ECT (Extension de Consigne de Tri)

## BILAN DE VALORISATION DES DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

Exprimé en tonnages de déchets triés, sortants du centre de tri, et recyclés par les filières de reprises matières :

VALOSEINE	Cartons	Plastiques	Métaux	Papiers	Refus	Total*
2022	4 847	1 003	286	1 573	2 317	7 708
<b>2023</b>	<b>4 892</b>	<b>1 014</b>	<b>297</b>	<b>1 270</b>	<b>2 718</b>	<b>7 473</b>
Evolution Valoseine	+ 0,95%	+ 1,12%	+ 3,85%	- 19,2%	+ 17,3%	- 3,1%
CU GPS&O-Ouest (VALENE)	Cartons	Plastiques	Métaux	Papiers	Refus	Total*
2022	2 772	685	190	788	1 666	4 435
<b>2023</b>	<b>2 906</b>	<b>875</b>	<b>188</b>	<b>632</b>	<b>1 901</b>	<b>4 601</b>
Evolution CU GPS&O Ouest	+ 4,8%	+ 27,8%	-1%	- 20%	+ 14,1%	+ 3,7%
SMIRTOM du VEXIN	Cartons	Plastiques	Métaux	Papiers	Refus	Total*
2022	869	245	48	297	500	1 423
<b>2023</b>	<b>896</b>	<b>261</b>	<b>134</b>	<b>316</b>	<b>480</b>	<b>1 683</b>
Evolution SMIRTOM	+ 3%	+ 6,5%	-	+ 6,4%	-4%	+ 4,3%
Total Centre CYRENE	Cartons	Plastiques	Métaux	Papiers	Refus	Total*
2022	8 488	1 933	523	2 658	4 441	13 602
<b>2023</b>	<b>8 694</b>	<b>2 150</b>	<b>618</b>	<b>2 218</b>	<b>5 099</b>	<b>13 681</b>
<b>Evolution globale</b>	<b>+ 2,4%</b>	<b>+ 11,2%</b>	<b>+ 18,2%</b>	<b>- 16,5%</b>	<b>+ 14,8%</b>	<b>+ 0,6%</b>

\*Total hors refus

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

# DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

## ÉVOLUTION DES TONNAGES DE MATIÈRES

Malgré une hausse des apports de déchets d'emballages CS de + 7,5%, observée à l'échelle du centre de tri suite au passage en extension des consignes de tri depuis le 1er janvier 2023, on constate **une faible augmentation de seulement 0,6% des tonnages de matières expédiées et recyclées par les industriels de la valorisation matière.**

Les principales explications en sont les suivantes :

### Augmentation de la « freinte » du centre de tri

Il s'agit de la perte de poids entre l'entrée et la sortie des déchets qui s'explique par la variation du taux d'humidité, de poussières et de fines entre les entrants et les sortants.

### Renforcement de l'exigence qualité des recycleurs

Qui ont refusé certains lots de matières triées expédiées par le centre CYRENE lorsque celles-ci ne répondent pas totalement aux critères de pureté et d'humidité de leur cahier des charges techniques.

### Changement du modèle de tri

Le modèle de tri ECT en « solution transitoire », mis en place au 1er janvier 2023 sur le process de tri existant, engendre des performances de tri en deçà des objectifs de pureté, et ce malgré de nombreux ajustements en réglages des machines. En effet, malgré les efforts déployés par le nouvel exploitant, certains déchets recyclables ne sont pas correctement captés par le process et ont tendance à se perdre dans un autre flux de matière triée, voire dans le refus, ce qui a engendré une perte de matières à envoyer aux recycleurs.

## BILAN DE VALORISATION DES DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS CS

Par ailleurs, on constate que **l'évolution des tonnages recyclés par périmètre (syndicat ou territoire) n'est pas en corrélation avec l'augmentation de leurs apports respectifs :**

Pour VALOSEINE, on constate **une hausse de + 5,5%** de ses apports mais une baisse illogique de 3,1% de ses tonnages recyclés.

Pour la CU GPS&O-Ouest (Valène), on constate une hausse de + 5,8% de ses apports, mais une hausse de seulement + 3,1% de ses tonnages recyclés.

Pour le SMIRTOM, on constate une hausse de + 22,6% de ses apports, mais une hausse de seulement + 4,3% de ses tonnages recyclés.

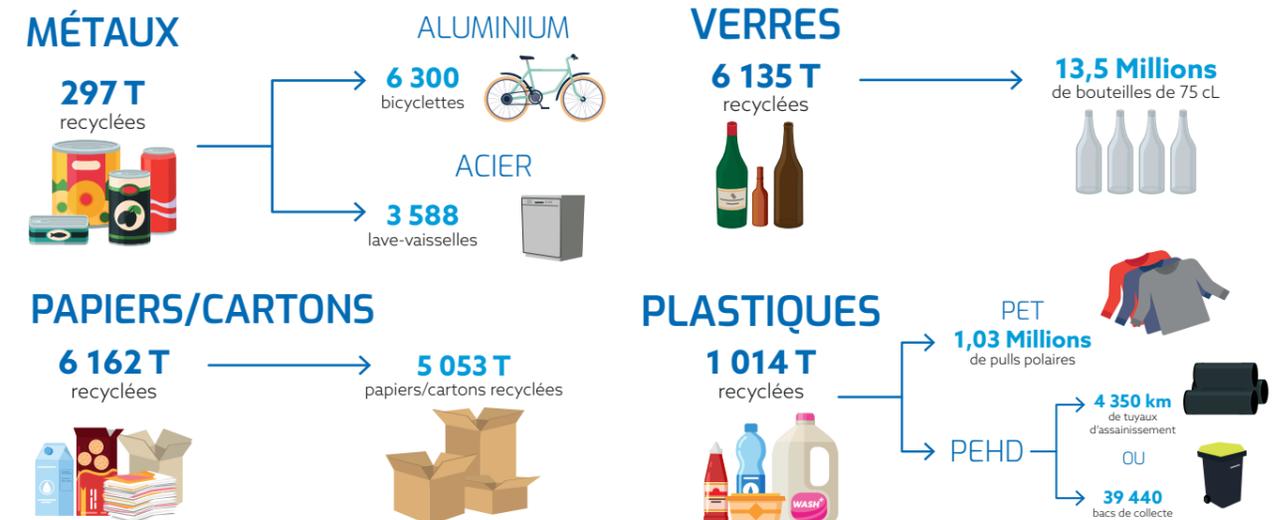
On observe que **le passage aux ECT en 2023 à l'aide du process « solution transitoire » a engendré, une augmentation importante du taux de refus de 15% à l'échelle du centre de tri,** ainsi réparti :

- + 17%** de refus pour VALOSEINE.
- + 14%** de refus pour le territoire CU GPS&O-Ouest.
- 4%** de refus pour le SMIRTOM.

En conséquence **VALOSEINE a enclenché fin 2023 le pilotage d'un plan d'actions correctives, déployé par l'exploitant SEPUR, visant à nettement améliorer les performances**

**2024 de captage et qualité des matières triées expédiées vers les recycleurs, et à optimiser la répartition équitable des performances entre les territoires.**

## QUELQUES EXEMPLES DE RECYCLAGE DES MATIÈRES TRIÉES PAR VALOSEINE EN 2023



# DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

## Caractérisation de la collecte sélective

### MÉTHODOLOGIE DES CARACTÉRISATIONS



#### Les caractérisations ?

Les flux de collectes sélectives d'emballages arrivant au centre de tri sont ponctuellement prélevés pour analyser leur composition : ce sont les « caractérisations ».



#### Les caractérisations dites « TRITEM/ETEM »

Les caractérisations dites « TRITEM / ETEM » sont réalisées selon un calendrier prédéfini, par l'opérateur de tri manuel qui sépare chaque catégorie de déchets comme le ferait la chaîne de tri (papiers, cartons, plastique clair, plastique foncé, acier, aluminium, refus, etc). Il détermine ainsi à la fois le taux de refus et la composition précise de l'échantillon par matériaux et par flux.

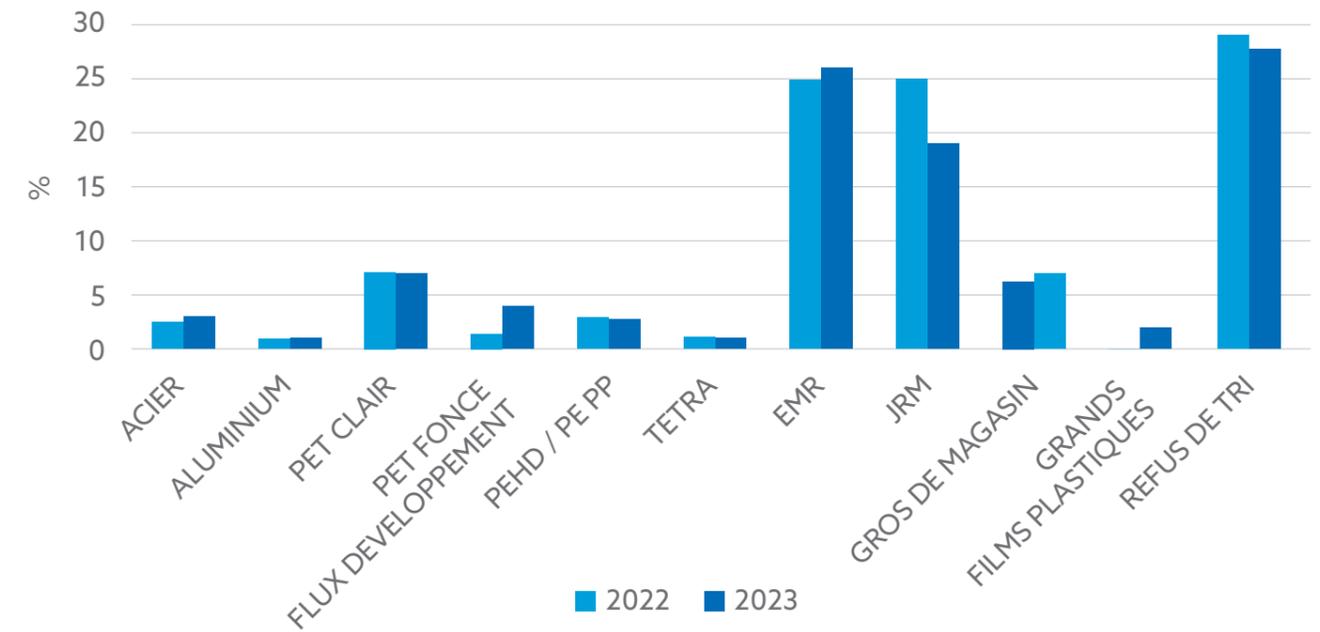
Les caractérisations TRITEM et ETEM sont ensuite extrapolées par l'exploitant du centre de tri, via un logiciel métier, afin de répartir les évacuations de matières triées valorisables et de refus entre les différents apporteurs et piloter les évacuations mensuelles de tonnages vers les filières de reprises.

### BILAN DES CARACTÉRISATIONS DÉTAILLÉES DITES « TRITEM/ETEM »



Concernant VALOSEINE, **162 caractérisations TRITEM/ETEM ont été réalisées en 2023**, sur les apports d'emballages CS (dit flux « multi-matériaux »).

### ÉVOLUTION DES CARACTÉRISATIONS VALOSEINE DU FLUX MULTIMATÉRIAUX



Année	Refus de tri	Évolution
2021	29,12%	/
2022	27,80%	- 5%
2023	25,86%	- 7%

#### Conclusion

**Depuis 2021, on observe une baisse du taux de refus issu des caractérisations. Ce résultat confirme l'amélioration du geste de tri des usagers du territoire VALOSEINE.**

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

# DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

## Synthèse sur le refus de tri

### ? Les taux de refus réels ?

Les taux de refus des caractérisations TRITEM/EITEM sont déterminés à partir d'échantillons prélevés ponctuellement, donc partiellement représentatifs de la réalité d'exploitation, et sont à mettre en perspective des taux de refus réels, observés sur la chaîne de tri et suivis par l'exploitant.

**Ce sont donc les taux de refus réels (ratio du tonnage réel de refus chaîne/tonnage CS entrant au centre Cyrène) qui restent la référence.**

### COMPARAISON DES TAUX DE REFUS RÉELS 2023

Collectivité	2021	2022	2023	Évolution 2022 / 2023
VALOSEINE	19,80%	22,97%	25,54%	+ 401 T
CU GPS&O-Ouest (VALENE)	25,40%	26,79%	28,89%	+ 235 T
SMIRTOM du VEXIN	-	24,57%	19,23%	- 20 T
Global centre Cyrène		24,21%	25,8%	+ 658 T

**i RAPPEL :** Les apports de déchets du SMIRTOM du Vexin ont démarré en 2022.

En 2023, comme en 2021/2022, **les taux de refus réels de VALOSEINE et de la CU GPS&O sont à nouveau en hausse**, et dépassent de nouveau le seuil des 20%, contrairement au SMIRTOM qui enregistre une baisse significative de son taux de refus en dessous des 20%.

Cette situation nécessite donc la poursuite des efforts de communication par les EPCI à compétence collecte pour améliorer la qualité du tri effectué à la source par les habitants.

Pour rappel, une partie de l'augmentation de ce taux de refus est engendrée par le passage aux extensions de consignes de tri. Cela est un phénomène également observé sur de nombreux territoires en ECT.

En ce sens, **l'intérêt principal des caractérisations TRITEM, dont les résultats sont diffusés mensuellement, est de mettre à disposition des adhérents EPCI à compétence collecte/communication, un outil de veille** leur permettant de cibler leurs actions correctives en vue d'améliorer la qualité des collectes sélectives entrantes au centre de tri.

Les objectifs visés sont l'optimisation des quantités de matières recyclées et des recettes associées, ainsi que la protection du process contre les dommages causés par la présence d'indésirables (déchirures et casses de tapis roulants, bourrage des trieuses optiques, etc).

## BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DU VERRE



**Baisse des apports de verre VALOSEINE** en 2023 par rapport à 2022. La tendance observée les années précédentes semble se maintenir **(- 3,5% 2022 vs 2021)**.

	2022	S1 2023	S2 2023	2023	Évolution
VALOSEINE	6 292	3 225	2 979	6 204	- 1,4%
CU GPS&O	4 861	2 492	2326	4 818	- 1%
CASGBS	1 430	733	653	1 386	- 3%
SMIRTOM du Vexin	1 826	1 019	912	1 931	6%

\* Les apports de verre du SMIRTOM du VEXIN ont débuté au 01/02/2022. L'augmentation des apports de verre de 6% cf 2023 est donc à nuancer. Sur 12 mois, les apports de verre du SMIRTOM du VEXIN auraient été de l'ordre de 1992 T, induisant une légère baisse des apports (- 2.4%) par rapport à 2023.



# DÉCHÈTERIES SYNTHÈSE DES FRÉQUENTATIONS ET DES APPORTS

## Évolution des fréquentations

La déchèterie de Triel-sur-Seine a fermé pour travaux d'agrandissement et rénovation de mai à octobre inclus puis la déchèterie de Carrières-sous-Poissy a cessé définitivement son activité au 31/10/2023 conjointement à la réouverture de la déchèterie de Triel-sur-Seine le 2 novembre.

Ceci explique ces tendances observées en 2023 par rapport à 2022 :

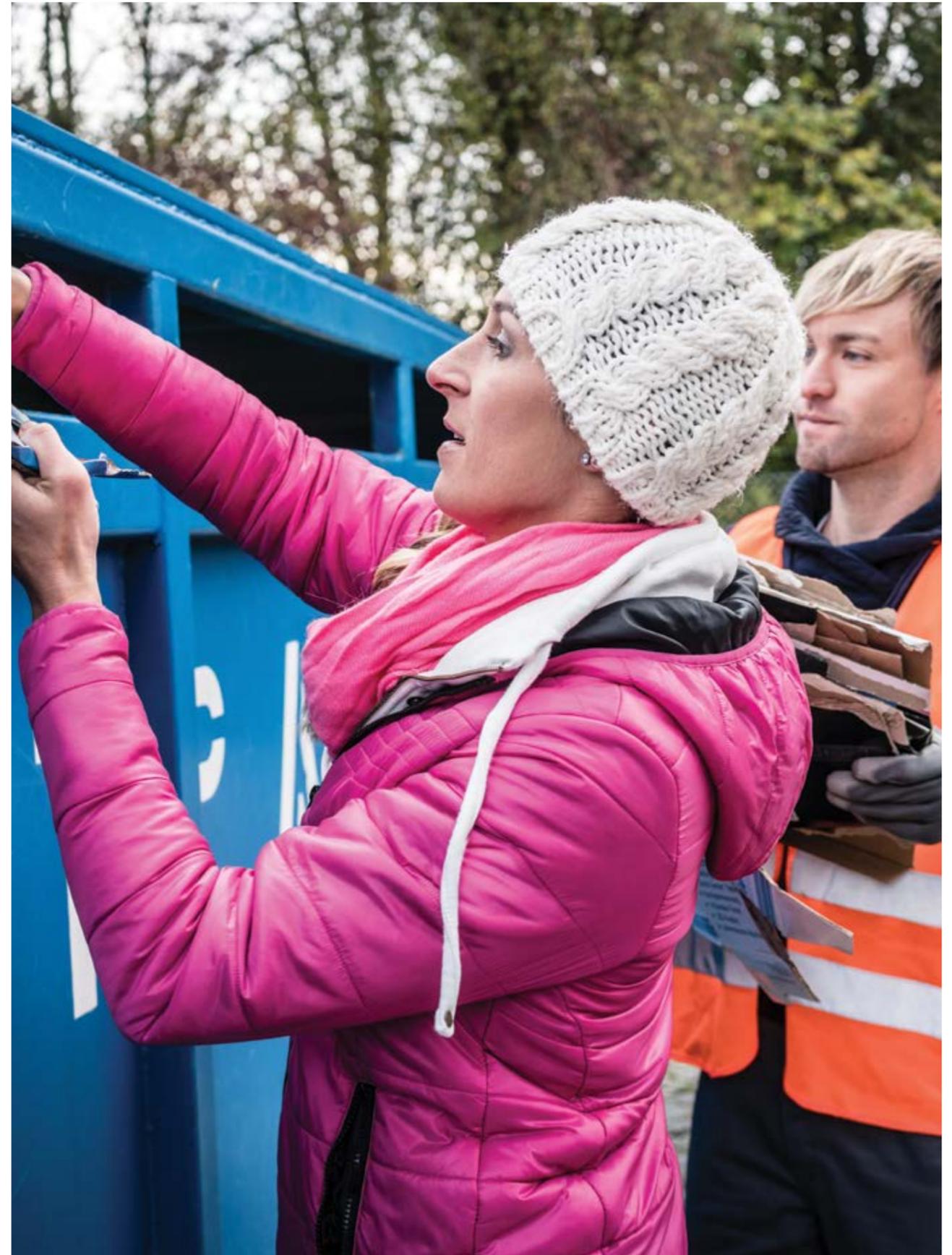
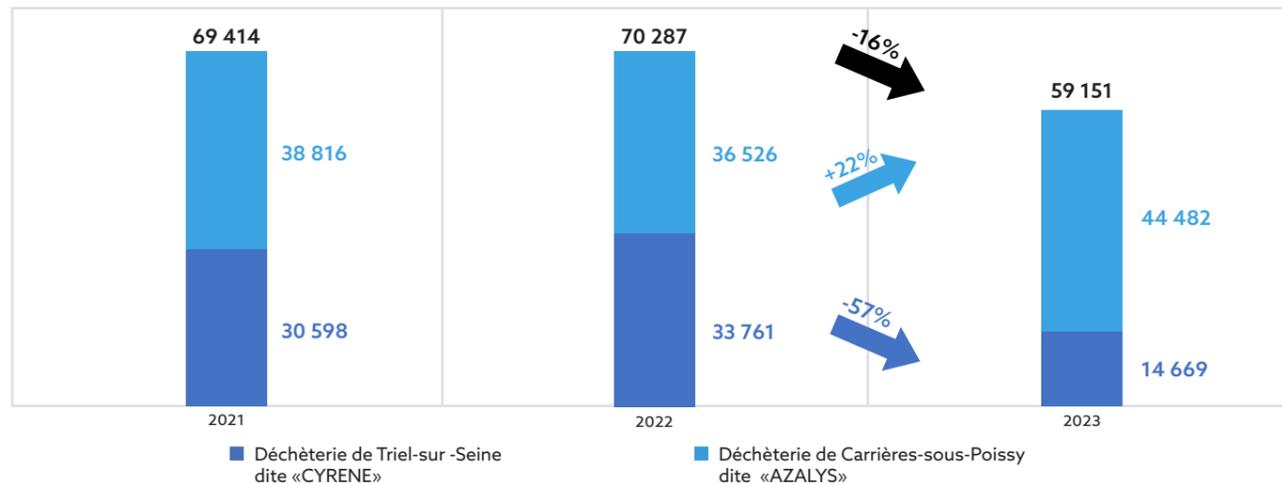
**- 16%** ↓ Fréquentations globale sur les 2 déchèteries

**- 57%** ↓ Des fréquentations à Triel-sur-Seine

**+22%** ↑ Des fréquentations à Carrières-sous-Poissy

Du fait de la fermeture de Triel-sur-Seine, les usagers se sont orientés vers la déchèterie de Carrières-sous-Poissy dont les fréquentations ont augmenté.

### ÉVOLUTION DES FRÉQUENTATIONS DES DÉCHÈTERIES VALOISEINE



## BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

# DÉCHÈTERIES

## SYNTHÈSE DES FRÉQUENTATIONS ET DES APPORTS

### Évolution des apports

#### Déchèterie de Carrières-sous-Poissy dite «AZALYS»

La déchèterie de Carrières-sous-Poissy dite «AZALYS» a réceptionné en 2023 un total de 7 125 tonnes de déchets, représentant une hausse significative de 18% par rapport à 2022. Cette hausse s'explique en grande partie par la fermeture pour travaux de la déchèterie de Triel-sur-Seine de mai à octobre 2023 inclus comme détaillé en page 51.

#### Les déchets apportés en déchèterie s'organisent en trois grandes parties :

##### Les flux encadrés par des REP\*

Ce sont des flux dont les tonnages sont repris gratuitement par des éco-organismes.

**On note une hausse des tonnages de 14% en 2023 versus 2022 sur ces flux.**

\* Responsabilités Elargies des Producteurs.

##### Les flux hors REP\*

Repris et rachetés à VALOSEINE, il s'agit du carton et de la ferraille.

**On observe une hausse des tonnages de 16% en 2023 versus 2022 sur ces flux.**

##### Les flux hors REP\*

À la charge de VALOSEINE, ces flux ne sont ni encadrés par des REP, ni rachetés par des «preneurs».

**On note une hausse des tonnages de 18% en 2023 versus 2022 sur ces flux.**

#### FLUX ENCADRÉS PAR DES REP - REPRIS PAR LES ECO-ORGANISMES

Evacuations (en tonnes)	2022	2023	Variation
		Janvier à octobre	
DMS via ECO DDS (Déchets Diffus Spéciaux)	57,13	57,88	1%
D3E (Déchets Equipements Electriques et Electroniques)	140,00	150,60	8%
Textiles	0,81	0,80	-1%
Piles	0,88	1,18	34%
Batteries	0,64	0,12	-81%
Huiles minérales	6,93	8,82	27%
Radiographies	0,52	0,86	65%
Lampes et néons	1,01	1,62	61%
DEA (Déchets d'Équipement et d'Ameublement)	522,00	609,43	17%
<b>Total</b>	<b>729,91</b>	<b>831,31</b>	<b>14%</b>

Concernant les flux repris par les éco-organismes, on observe une augmentation totale de 14% entre 2022 et 2023. Bien que cette augmentation des flux collectés en déchèterie de Carrières-sous-Poissy soit en lien direct avec la fermeture de la déchèterie de Triel-sur-Seine entre mai et octobre, ces évolutions sont encourageantes car elles reflètent le geste de tri adopté par les usagers du périmètre VALOSEINE.

Les évolutions sont néanmoins assez disparates en fonction des flux: +8% D3E, +27% huiles minérales, +65% radiographies, +61% lampes et néons, -81% batteries automobiles... Il est important de noter l'augmentation de 17% des Déchets d'Équipements et d'Ameublements (DEA) collectés sur la déchèterie de Carrières-sous-Poissy car cela coïncide avec la diminution de tonnages d'encombrants collectés en porte-à-porte sur le périmètre VALOSEINE (cf. page 50).

#### FLUX HORS REP - RACHETÉS À VALOSEINE

Evacuations (en tonnes)	2022	2023	Variation
		Janvier à octobre	
Cartons	92,4	100,17	8%
Ferrailles	184,7	220,52	19%
<b>Total</b>	<b>277,1</b>	<b>320,69</b>	<b>16%</b>

Concernant les flux rachetés à VALOSEINE, les tonnages collectés en déchèterie sont eux aussi en nette augmentation. Cette augmentation est elle aussi directement liée à la fermeture de la déchèterie de Triel-sur-Seine entre mai et octobre.

#### FLUX HORS REP - À LA CHARGE DE VALOSEINE

Evacuations (en tonnes)	2022	2023	Variation
		Janvier à octobre	
Déchets verts	642,46	927,16	44%
Gravats	1962,68	1956,25	-0,3%
Tout venant non-incinérable	1873,26	2476,08	32%
Tout venant incinérable	566,76	601,22	6%
DMS hors éco-DDS	9,19	12,39	35%
<b>Total</b>	<b>5054,35</b>	<b>5973,10</b>	<b>18%</b>

Les flux non encadrés par des éco-organismes, et non rachetés à VALOSEINE, qui représentent plus de 80% des tonnages apportés en déchèterie, sont eux aussi en nette augmentation de 18% par rapport à 2022, et ce malgré une période d'ouverture de seulement 10 mois en 2023.

À l'image des flux encadrés par les éco-organismes, on observe une évolution assez hétérogène. Les flux de déchets verts, tout venant non-incinérable\* et DMS sont en forte augmentation. Le tout-venant incinérable et les gravats sont eux stables entre 2022 et 2023.

\* À l'image de l'augmentation des DEA collectés à la déchèterie de Carrières-sous-Poissy, il est important de noter l'augmentation de 32% du tout-venant non incinérable, car cela coïncide avec la diminution de tonnages d'encombrants collectés en porte-à-porte sur le périmètre VALOSEINE (cf page 52).

## BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

# DÉCHÈTERIES

## SYNTHÈSE DES FRÉQUENTATIONS

## ET DES APPORTS

### Évolution des apports - Déchèterie de Triel-sur-Seine

La déchèterie de Triel-sur-Seine dite « CYRENE » a réceptionné en 2023 un total de 2 172 tonnes de déchets dont 4 629 tonnes de déchets pris en charge par l'exploitant en bas de quais et 683 tonnes de déchets spécifiques repris par les éco-organismes ou repreneurs privés.

Ces chiffres représentent une baisse du tonnage collecté en déchèterie de Triel-sur-Seine de 59% par rapport à 2022. Ceci est directement lié à la fermeture de la déchèterie de mai à octobre 2023 inclus. **C'est la raison pour laquelle les tonnages ne seront pas analysés spécifiquement.**

La déchèterie de Triel-sur-Seine était exploitée par GENERIS jusqu'au 30/06/2023 dans le cadre de la DSP du site CYRENE. Le groupement solidaire SOTREMA-APTIMA est le nouvel exploitant de la déchèterie à l'issue du nouveau marché ayant débuté au 01/11/2023.

**Les chiffres sont présentés de janvier à avril et de novembre à décembre pour rendre compte de la fermeture de la déchèterie pour travaux mais aussi de la saisonnalité des apports en déchèterie.**

#### FLUX ENCADRÉS PAR DES REP - REPRIS PAR LES ECO-ORGANISMES

Evacuations	2022	2023			Variation
		Janvier à avril	Novembre à décembre	Total	
DMS via ECO DDS (Déchets Diffus Spéciaux)	27,04	8,31	0,72	9,03	- 67%
D3E	121,40	36,10	24,72	60,82	- 50%
Textiles	0,76	0,16	0,04	0,20	- 73%
Lampes et néons	5,00	3,00	0,00	3,00	-
Piles	1,21	0,59	0,00	0,59	- 51%
Batteries	6,00	2,00	0,82	2,82	-
Huiles alimentaires	0,54	0,20	0,00	0,20	- 63%
Huiles minérales	7,47	1,08	0,00	1,08	- 86%
Pneumatiques	6,34	3,43	0,00	3,43	- 46%
Cartouches d'encre	0,18	0,09	0,00	0,09	-
Radiographies	0,10	0,00	0,04	0,04	-
DEA (Déchets d'Équipement et d'Ameublement)	247,40	59,48	27,64	87,12	- 65%
<b>Total</b>	<b>412,16</b>	<b>123,35</b>	<b>53,99</b>	<b>177,34</b>	<b>- 57%</b>

#### FLUX HORS REP - RACHETÉS À VALOSEINE

Evacuations	2022	2023			Variation
		Janvier à avril	Novembre à décembre	Total	
Cartons	101,00	23,02	14,20	37,22	-63%
Ferrailles	170,04	50,80	22,62	73,42	-57%
<b>Total</b>	<b>271,04</b>	<b>73,82</b>	<b>36,82</b>	<b>110,64</b>	<b>-59%</b>

#### FLUX HORS REP - À LA CHARGE DE VALOSEINE

Evacuations	2022	2023			Variation
		Janvier à avril	Novembre à décembre	Total	
DMS marché SARPI	33,14	12,52	4,99	17,51	-47%
Déchets verts	1044,00	264,06	165,96	430,02	-59%
Gravats	<b>1503,92</b>	<b>416,38</b>	<b>161,44</b>	<b>577,82</b>	<b>-62%</b>
Plâtre	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26,02</b>	<b>26,02</b>	<b>-*</b>
<b>Tout venant non-incinérable</b>	<b>1087,00</b>	<b>286,26</b>	<b>185,42</b>	<b>471,68</b>	<b>-57%</b>
<b>Tout venant incinérable</b>	<b>439,00</b>	<b>134,42</b>	<b>0,00</b>	<b>134,42</b>	<b>-69%</b>
Bois	<b>522,00</b>	<b>133,54</b>	<b>92,92</b>	<b>226,46</b>	<b>-57%</b>
<b>Total</b>	<b>4629,06</b>	<b>1247,18</b>	<b>636,75</b>	<b>1883,93</b>	<b>-59%</b>

\*Les déchets de plâtre sont des flux nouvellement créés à l'issue du nouveau marché.

**Remarque :** comme énoncé en page précédente, nous ne discutons pas spécifiquement l'évolution des évolutions de tonnages collectés en déchèterie de Triel-sur-Seine en 2023. La baisse observée est directement liée à la fermeture de la déchèterie de mai à octobre 2023 inclus.



BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

# BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES ENCOMBRANTS COLLECTÉS EN PORTE-A-PORTE (PAP) ✨

## Données générales

Apports encombrants (t)	2021	2022	2023	Variation
<b>Apports au centre CR2T à Thiverval</b>	4 548	3 770	4681	+24%
<b>Apports au centre CYRENE à Triel (jusqu'au 30-06-2023)</b>	1 868	1 653	732	-56%
<b>Total Valoseine</b>	<b>6 416</b>	<b>5 423</b>	<b>5 413</b>	<b>-0,1 %</b>
<i>dont CU GPS&amp;O (PAP, CTM et CTC)*</i>	5 058	4 352	4 422	+1,6 %
<i>dont CASGBS</i>	1 358	1 071	991	-7,5%

**Remarque :** ce tableau présente uniquement les tonnages d'encombrants issus des collectes encombrants en porte à porte (\*y compris issues des CTM et CTC de la CU GPS&O) du périmètre VALOSEINE sans rendre compte de l'ensemble des tonnages d'encombrants ayant transités sur le quai de transfert Cyrène jusqu'en 2023 (tonnages SITRU jusqu'en 2022, tonnages d'apports privés d'artisans de l'ex-DSP Generis jusqu'au 30-06-2023, tonnages déchèterie reportés, tonnages transitant par le quai de transfert Cyrène avant d'être acheminés au CR2T).

L'année 2023 a été marquée par la fin de la Délégation de Service Public (DSP) du centre CYRENE anciennement exploité par GENERIS, filiale VEOLIA. L'activité de quai de transfert des déchets d'encombrants s'est arrêtée au 30/06/2023, expliquant la baisse des tonnages reçus au centre CYRENE.

Les encombrants des 8 communes qui transitaient par le quai de transfert du centre CYRENE jusqu'au 30/06/2023 ont été réorientées dès le 01/07/2023 vers le CR2T exploité par SEPUR. Ceci explique la hausse des tonnages de 24% envoyés au CR2T entre 2023 et 2022.

**Après une baisse significative de 15 % des encombrants PAP en 2022, consécutive à une réorganisation et réduction de ces collectes par la CU GPS&O, on constate en 2023, une stabilité des encombrants collectés en Porte-A-Porte (PAP) du périmètre VALOSEINE.**

## Données détaillées par collectivités

### Évolution des tonnages d'encombrants VALOSEINE collectés en porte à porte :

#### Pour la CU GPS&O

Après une baisse significative des encombrants PAP de 14 % entre 2021 et 2022, cette valeur réaugmente légèrement de 1,6% en 2023.

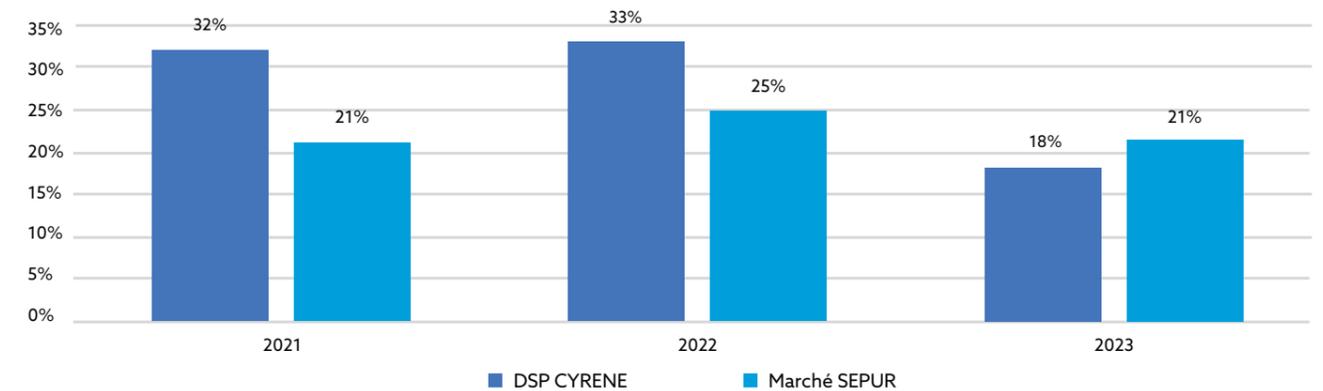
#### Pour la CA SGBS

Après une baisse significative des encombrants PAP de 21 % entre 2021 et 2022, cette valeur baisse encore de 7,5 % en 2023.

## Évolution des modes de valorisation des encombrants collectés en porte-à-porte

En 2023, les taux de valorisation matière et énergétique des encombrants collectés en PAP sont en baisse: -45% pour le centre de transfert CYRENE et -16% pour le centre de traitement SEPUR.

TAUX DE VALORISATION GLOBAL (MATIÈRE + ÉNERGÉTIQUE)

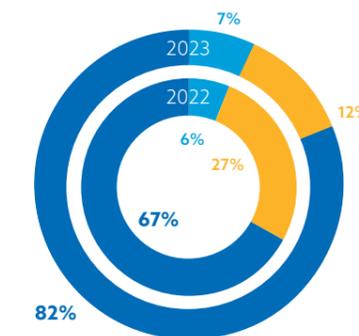


On observe une baisse des performances de valorisation des encombrants du centre de tri CYRENE en 2023. Nous pouvons émettre l'hypothèse que cela est dû au fait que ces résultats sont calculés sur 6 mois d'activité (janvier à juin 2023). La stabilité des performances de valorisation observée de 2021 à 2022 semble confirmer cette hypothèse.

Concernant le centre de traitement CR2T SEPUR, nous remarquons que le taux de valorisation global reste stable depuis 2021.

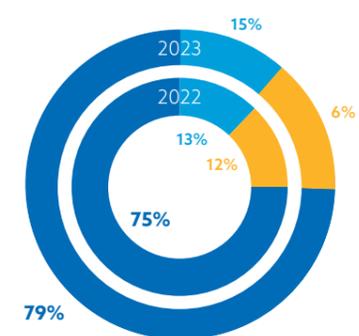
### ÉVOLUTION DES MODES DE VALORISATION DES ENCOMBRANTS COLLECTÉS EN PAP

Comparaison 2023 (Ext) - 2022 (Int) ■ Valorisation matière ■ Valorisation énergétique ■ Enfouissement



#### DSP CYRENE

Le graphe ci-dessus met en avant le fait qu'au centre de transfert CYRENE, **la part d'encombrants envoyés en valorisation énergétique diminue fortement (-95%)** au profit du stockage en ISDND (+22%). La part d'encombrants valorisés « matière » est restée stable entre 2022 et 2023.



#### SEPUR CR2T

Le centre de traitement SEPUR (CR2T) suit la même tendance: **-50% des tonnages envoyés en valorisation énergétique.** Les tonnages valorisés « matière » et envoyés au stockage sont eux en légère hausse.

# BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES VÉGÉTAUX COLLECTÉS EN PORTE-A-PORTE (PAP)\*

## Données générales

Apports végétaux (t)	2022	2023	Variation
<b>Apports au centre CR2T à Thiverval</b>	4 465	4 996	+12%
<b>Apports au centre CYRENE à Triel (jusqu'au 30-06 2023)</b>	564	169	-70 %
<b>Total VALOSEINE</b>	<b>5 029</b>	<b>5 165</b>	<b>+2,7</b>
<i>dont CU GPS&amp;O (PAP, CTM et CTC)</i>	3 606	3 731	+3,4%
<i>dont CASGBS</i>	1 423	1 434	+0,7%

Comme pour les encombrants, ce tableau présente uniquement les tonnages de végétaux issus des collectes en porte à porte du périmètre VALOSEINE (\*y compris issues des CTM et CTC de CU GPS&O) sans rendre compte de l'ensemble des tonnages de végétaux ayant transités sur le quai de transfert Cyrène jusqu'en 2023 (tonnages SITRU jusqu'en 2022, tonnages d'apports privés d'artisans de l'ex-DSP Generis jusqu'au 30-06-2023, tonnages déchèterie (reportés page 46), tonnages transitant par le quai de transfert Cyrène avant d'être acheminés au CR2T)

**Tout comme les encombrants, les végétaux du périmètre VALOSEINE collectés en porte à porte ont cessé de transiter par le centre de transfert CYRENE au 01/07/2023. Ceci explique les tendances observées :** baisse importante des tonnages sur le centre CYRENE (- 87%) et hausse des tonnages sur le centre de traitement SEPUR CR2T (+12%).

En 2023, le tonnage de déchets végétaux collectés en porte à porte est **en hausse de 2,7 % par rapport à 2022** sur le périmètre VALOSEINE.

## Données détaillées par entités

Focus sur l'évolution des tonnages de végétaux VALOSEINE collectés en porte à porte

Pour la CU GPS&O

▲ Hausse de + 3,4%

Pour la CA SGBS

▲ Hausse de + 0,7%



Centre CR2T SEPUR



BILAN FINANCIER

BILAN FINANCIER

# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

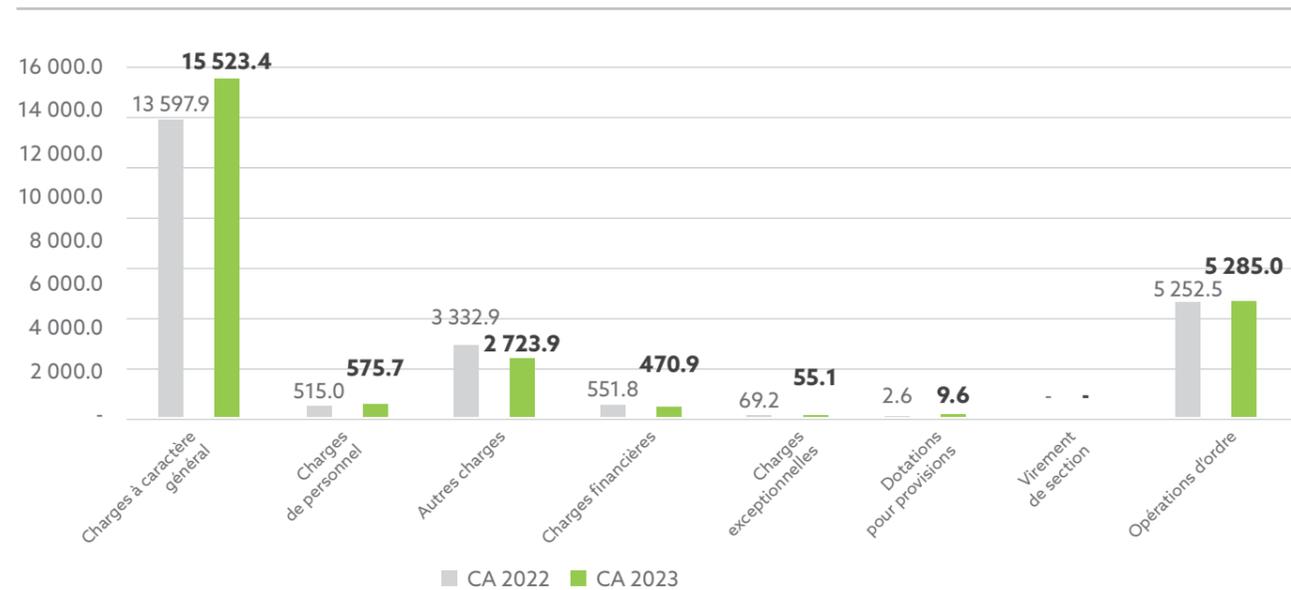
## Bilan Valoseine



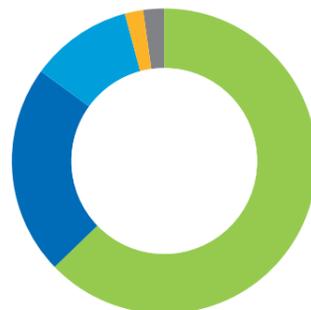
**24 643.6 k€**  
Total des dépenses  
de fonctionnement 2023

**Soit 67.9% des crédits votés** (-0.9 point vs 2022).  
Ce faible taux de réalisation est à nuancer puisqu'une partie des crédits sont à affecter à l'autofinancement du futur centre de tri (début des travaux en 2025).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - CA 2023 VS CA 2022 - EN K€



VENTILATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



**63%** Charges à caractère général  
22% opérations d'ordre  
11% Autres charges  
2% Charges financières  
2% Charges de personnel



**63%** de charges à caractère général sur le total des dépenses de fonctionnement (+5 points vs 2022).

## CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



**15 523 k€**  
Total des charges  
à caractère général 2023

**En hausse de +14% vs 2022** : effet année pleine de la signature de la convention avec le SMIRTOM du Vexin, surcoût de la solution transitoire pendant 6 mois et hausse des prix dans un contexte inflationniste.

## CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

	CA 2022	CA 2023	ÉVOLUTION
611 - CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	13 017 988 €	14 898 660 €	14%
6226 - HONORAIRES	153 398 €	201 548 €	31%
63512 - TAXES FONCIÈRES	259 818 €	273 264 €	5%
62878 - À D'AUTRES ORGANISMES	71 715 €	65 213 €	-9%
AUTRES	94 948 €	84 686 €	-11%
<b>Total</b>	<b>13 597 867 €</b>	<b>15 523 372 €</b>	<b>14%</b>

## VENTILATION DES CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES 611



**58%** Incinération  
30% Centre de Tri  
6% DV et Encombrants  
6% Déchèteries  
0% Autres



## 58% pour l'incinération

L'incinération représente près de 58% du compte 611 pour 8 566 k€ (+2 points vs 2022), en hausse de +18% vs 2022. Cela correspond à l'application de l'ensemble contractuel du contrat de DSP avec HELYSEO/SUEZ Groupe.

On distingue les Ordures Ménagères de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) fixée à 12€/tonne en 2023 (+1€/tonne vs 2022).

BILAN FINANCIER

# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

## Traitement en incinération des OMr, refus de tri et assimilés et Service de Déchèterie de la DSP HELYSEO

La hausse est principalement due à une hausse des coûts, le contexte inflationniste ayant un impact important sur les indices qui servent à la révision des prix, et une hausse des tonnages (+2k tonnes) principalement avec l'effet année pleine de l'apport du SMIRTOM.

	CA 2022	CA 2023	2023 vs 2022	
OM	5 965 555 €	6 882 327 €	916 772 €	15.4%
TGAP	1 315 879 €	1 684 105 €	368 226 €	28.0%
<b>Total incinération</b>	<b>7 281 434 €</b>	<b>8 566 432 €</b>	<b>1 284 998 €</b>	<b>17.6%</b>

**Le prix facturé par HELYSEO se décompose en 5 postes** (2 en frais et 3 en recettes). Ainsi, les postes Tiers (V) et Énergie (V) sont déduits mensuellement des postes (A)+(B) (frais proportionnels et fixes).

DÉPENSES

### Frais proportionnels d'exploitation (A)

Ce sont tous les frais liés à l'exploitation, comme les fluides et consommables, les frais liés à l'élimination des résidus, au stockage et à l'évacuation des sels, c'est-à-dire toutes les charges proportionnelles à la quantité et à la composition des déchets incinérés, ainsi que les frais de structure, personnel, assurances, taxes hors TGAP, etc.

**71.34 € HT/T** (tonnage VALOSEINE en 2023)  
+10.2% par rapport à 2022

DÉPENSES

### Frais fixes : GER (B)

Les frais fixes correspondant au poste GER (Gros-Entretien-Renouvellement) définis dans le contrat. Quelque soit le tonnage incinéré, VALOSEINE est redevable de ces sommes.

**1 708 809 € HT** en 2023  
+6.6% par rapport à 2022

RECETTE

### Tiers (V)

Part de recettes liées au vide de four

Ces recettes sont calculées en fonction des tonnages extérieurs apportés par HELYSEO pour atteindre 140 000 tonnes/an.

**20.36 € HT/T** en 2023  
+10.2% par rapport à 2022

RECETTE

### Énergie (V)

Part de recettes liées à la vente d'énergie

(limitée à ce jour à l'électricité) Ces recettes sont calculées en fonction des tonnages facturés à VALOSEINE par le délégataire.

**14.97 € HT/T** en 2023  
+ 10.2% par rapport à 2022

RECETTE

### Intéressement (I)

Part de recette complémentaire liée à la vente d'énergie

Ces recettes sont calculées en fin d'exercice en fonction des recettes électriques perçues par HELYSEO et reversées en fonction des tonnages facturés (I = bonus complémentaire).

**1 434 € HT** en 2023

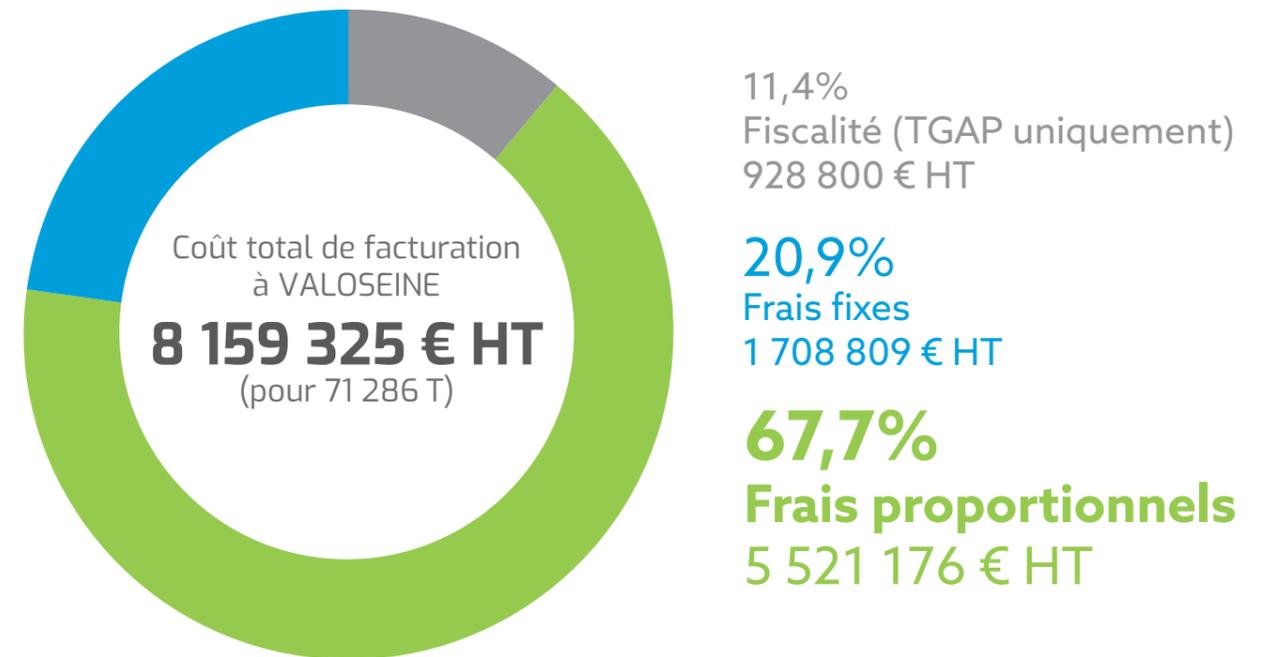
## FRAIS LIÉS À LA FISCALITÉ

Aux 5 postes énumérés précédemment s'ajoutent les frais liés à la fiscalité. Ces frais sont limités à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui s'applique sur toutes les tonnes entrantes à AZALYS.

Suite à l'installation des compteurs d'autoconsommation électrique, équipement nécessaire pour prétendre à une TGAP réduite, et compte-tenu des bonnes performances énergétiques et environnementales (avec la limitation des émissions d'oxyde d'azote NOx), la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) est fixée à 14€ HT/tonne en 2023 (+3€/tonne vs 2022).

## LA RÉPARTITION GLOBALE DU COÛT DE L'INCINÉRATION (HORS TVA)

Cette répartition résulte du contrat passé avec HELYSEO, sur la base d'une facturation à VALOSEINE de 71 286 T de déchets, le coût total pour le syndicat est de **8 159 325 € HT**. Ce coût total se répartit donc ainsi :



Par l'avenant n°2 au contrat de DSP, HELYSEO facture à VALOSEINE à **94.23 € HT/T + 14€HT/T** de TGAP, les tonnages extérieurs apportés par la CU GPS&O ex-VALENE en 2023. HELYSEO facture également VALOSEINE 88.00 €HT/Tonne + 14€HT/T de TGAP les tonnages apportés par le SMIRTOM du VEXIN comparativement au tarif de 71,34 €HT/T + 14€HT/T pour les adhérents du syndicat.

BILAN FINANCIER

# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

## Facturation du service d'incinération

En 2023, le mode de facturation est différent suivant les adhérents :

### POUR LES ADHÉRENTS VALOSEINE

La facturation aux communes adhérentes de VALOSEINE est calculée de telle sorte qu'elle assure l'équilibre financier de chaque type de traitement : incinération, tri des collectes sélectives et du verre.

 **INCINÉRATION**  
**88.00 € HT/Tonne**  
 +14 € HT/Tonne de TGAP

 **PRIX À LA VISITE**  
**20.99 € HT/visite**

Pour la déchèterie d'AZALYS, la facturation de VALOSEINE aux adhérents est effectuée selon un prix à la visite : soit 20,99 € HT/visite. Ce prix est mutualisé avec celui de la déchèterie de Triel-sur-Seine de la DSP GENERIS.

Il couvre les dépenses de déchèterie facturées par les 2 délégataires ainsi que d'autres dépenses (DDS : déchets diffus spécifiques).

 **ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS**

Pour les encombrants et les déchets verts, la facturation correspond, à l'euro, aux tarifs de traitement des marchés passés entre VALOSEINE et SEPUR.



## TONNAGES EXTÉRIEURS

Les tonnages extérieurs ont été facturés aux montants unitaires suivants (applicables au 1<sup>er</sup> janvier révision des prix comprise) :

CYCLAMED  
**125.48 € HT/Tonne**  
 hors TGAP

CU GPS&O  
 (ex-VALENE)  
**94.23 € HT/Tonne**  
 Tonne hors TGAP

SMIRTOM DU VEXIN  
**88.00 € HT/Tonne**  
 hors TGAP

## Déchèterie AZALYS

 **+15.8%**  
 coût de la déchèterie AZALYS

Cette augmentation peut s'expliquer par **la fermeture de la déchèterie CYRENE (Triel-sur-Seine) pour travaux entre mai et novembre, et la bascule sur un site unique avec la déchèterie d'Azalys (Carrières-sous-Poissy) le temps des travaux.**

	CA 2022	CA 2023	2023 vs 2022	
HELYSEO (Azalys)	648 890 €	751 318 €	102 428 €	15.8%

BILAN FINANCIER

# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

## Traitement des Encombrants, des Déchets Verts et Service de Déchèterie de la DSP GENERIS

Le centre de tri représente 30% du total du compte 611 pour 4 395 k€, en hausse de +18% vs 2022. On distingue le tri des emballages du traitement du verre.

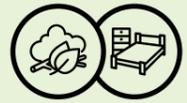
	CA 2022	CA 2023	2023 vs 2022	
TOTAL Centre de Tri	3 719 225 €	4 394 972 €	675 747 €	18.2%



**-32%**  
coût de la déchèterie CYRENE

Ce coût est en baisse en raison d'une **fermeture de mai à novembre pour travaux.**

	CA 2022	CA 2023	2023 vs 2022	
GENERIS (Cyrene)	313 359 €	212 963 €	-100 396 €	-32%



**927 k€**  
Coût total des déchets verts et encombrants



**soit 6%**  
du coût de la déchèterie CYRENE

**-9%**  
par rapport à 2022

Le contrat GENERIS s'est terminé au 30 juin, basculant l'ensemble de nos tonnages sur SEPUR avec d'importantes économies (coût unitaire 40% inférieur) :

### VENTILATION DU COÛT DES ENCOMBRANTS ENTRE SEPUR ET GENERIS

	CA 2022	CA 2023	2023 vs 2022	
SEPUR (ex-SIDRU)	353 093 €	494 375 €	141 282 €	40%
GENERIS (ex-SIVATRU)	429 566 €	194 856 €	-234 710 €	-54.6%
<b>TOTAL Encombrants</b>	<b>782 659 €</b>	<b>689 231 €</b>	<b>-93 428 €</b>	<b>-11.9%</b>

Les tonnages sont aussi en baisse par rapport à 2022 **(-6%)**.

### VENTILATION DU COÛT DES DÉCHETS VERTS ENTRE NOS DIFFÉRENTS PRESTATAIRES

	CA 2022	CA 2023	2023 vs 2022	
SEPUR	40 223 €	60 785 €	+ 20 562 €	51.1%
SARL VERT COMPOST	85 691 €	101 219 €	+ 15 528 €	18.1%
SEV	58 031 €	58 877 €	+ 846 €	1.5%
GENERIS	46 801 €	16 531 €	- 30 270 €	-64.7%
<b>TOTAL Déchets Verts</b>	<b>230 745 €</b>	<b>237 412 €</b>	<b>+ 6 667 €</b>	<b>2.9%</b>

Comme pour les encombrants, arrêt du marché avec GENERIS au 30 juin 2023. Sur ces tonnages, le coût du marché GENERIS était plus faible que celui proposé par SEPUR (12% supérieur) **mais au regard du volume de tonnages déchets verts concernés par rapport aux encombrants, la fin du contrat est favorable à Valoseine.**



**IMPÔTS ET TAXES**  
**273.3 k€**

Les impôts et taxes représentent un coût total de 273.3 k€. Il s'agit principalement des taxes foncières, en hausse en 2023 de +5% (+13 k€). Un travail a été initié avec le cabinet Leyton afin de baisser le coût de nos taxes en revoyant nos bases imposables. Les économies sont attendues dès 2024.



**HONORAIRES**  
**+48 k€**

Les honoraires sont en hausse de (+48 k€) pour un total de 202 k€. Il s'agit des frais d'AMO d'IL Ingénierie (27 k€) en diminution du fait de l'internalisation d'une partie des missions, Naldeo pour l'accompagnement dans la rédaction des différents rapports techniques et le suivi de la DSP (147 k€), d'une prestation exceptionnelle de FCL (14 k€) pour l'analyse de notre TVA, et Trident (9 k€) en AMO pour le renouvellement des marchés encombrants et déchets verts.



**CHARGES AUTRES**  
**85 k€**

Les charges autres pour 85 k€ (-10 k€ vs 2022) regroupent principalement : des frais d'assurance (15 k€), remplacement de 5 bouteilles de CO2 au centre CYRENE (11 k€), véhicule de location (15 k€), prestation « suivez le guide » (20 k€), réception pour les vœux (9.8 k€), petites enveloppes d'achats de fournitures, carburants, téléphonie, etc.



**CHARGES UNILYS**  
**65 k€**

Les charges Unilys sont en baisse (-9%) pour atteindre 65 k€.

BILAN FINANCIER

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

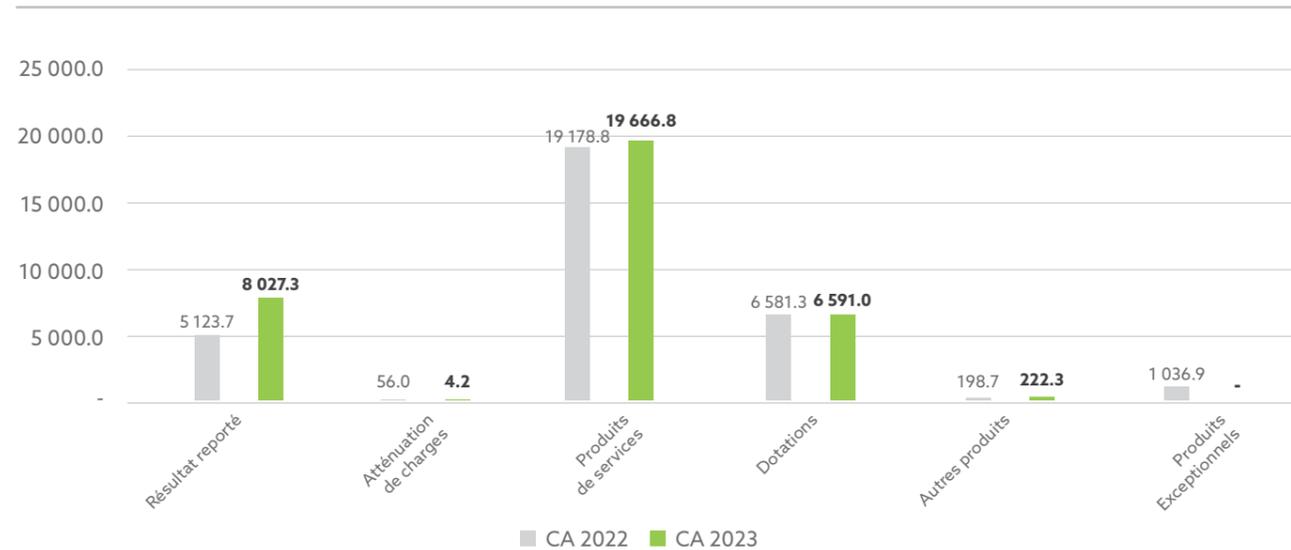
## Bilan Valoseine



**+ 7.3%**

**Les recettes de fonctionnement sont en hausse de +7.3% vs 2022.**  
Elles sont soutenues par les excédents passés (+56.7%) qui vont servir à financer le futur centre de tri afin de limiter le recours à l'emprunt dans un contexte de taux élevés.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - CA 2023 VS 2022 - EN K€



VENTILATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



**57%** produits de services  
23% Résultat reporté  
19% Dotations  
0% Produits exceptionnels

### Les produits des services ont été réalisés à hauteur de 92% du Budget.

S'y ajoutent la redevance DSP CYRENE pour 84 k€ et les participations des autres syndicats à Unilys pour 112.9 k€. Il s'agit du remboursement de la masse salariale de la Directrice des Services Techniques et d'un agent administratif au secrétariat des assemblées. Du fait d'un changement de méthode comptable, les recettes 2022 et 2023 ont été perçues sur le chapitre 70 alors que les rattachements 2022 avaient été faits sur le chapitre 75 pour 65 k€. Il s'agit principalement de refacturations aux membres, la CU GPS&O (73%) et la CA SGBS (12%) et au SMIRTOM (non-adhérent mais partenaire via une convention d'apports).

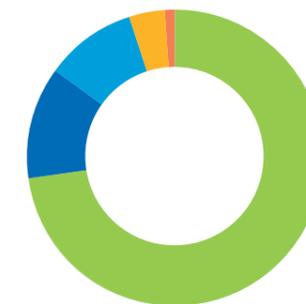
	CA	CU	Cyclamed	SMIRTOM	SEPUR	TOTAL
Incinération	1 415 819 €	8 236 775 €	102 024 €	1 357 542 €	243 775 €	11 355 936 €
Déchets de Voirie	14 058 €	143 751 €				157 809 €
Refus de tri	47 251 €	251 318 €				298 569 €
Centre de tri	541 968 €	3 356 367 €		560 166 €		4 458 501 €
Encombrants	125 391 €	674 116 €				799 507 €
DV	58 453 €	179 897 €				238 350 €
Déchèteries	44 953 €	1 280 049 €				1 325 003 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 247 892 €</b>	<b>14 122 274 €</b>	<b>102 024 €</b>	<b>1 917 707 €</b>	<b>243 775 €</b>	<b>18 633 673 €</b>
Eco-organismes						834 672 €
<b>TOTAL</b>						<b>19 468 345 €</b>

VENTILATION DES RECETTES (chapitre 070) PAR ACTIVITÉ



**61%** Incinération  
24% Centre de tri  
7% Déchèteries  
4% Encombrants  
2% Refus de tri  
1% Déchets Voirie  
1% DV

VENTILATION DES RECETTES (chapitre 070) PAR TIERS



**73%** CU  
12% CA  
10% SMIRTOM  
4% Eco-organismes  
1% Autres

### DOTATIONS

Il s'agit des participations de la Communauté Urbaine GPS&O et de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine pour le compte des communes de l'ex-SIDRU afin de financer en partie le remboursement des emprunts toxiques et les charges générales. Cette participation est établie à 19.46 € par habitant pour un total de 4 451 k€. S'ajoutent les subventions des éco-organismes pour 2 140 k€ (CITEO, éco-mobilier et D3E).

### PRODUITS EXCEPTIONNELS

Il s'agit des revenus des immeubles pour 150.5 k€ : occupation des locaux du centre CYRENE par GENERIS (bureaux administratifs), loyers locataires à Achères, et de la redevance versée par le délégataire pour le contrôle de la DSP (71.9 k€). À noter, du fait d'un changement de méthode comptable, les rattachements Unilys qui avaient été comptabilisés lors de la clôture 2022 sur le chapitre 75 pour 65 k€ ont été perçus sur le chapitre 70 en 2023 pour le même montant.

### AUTRES

Il s'agit des revenus des immeubles pour 133 k€ TTC : occupation des locaux du centre CYRENE par GENERIS (bureaux administratifs), loyers Achères, et de la redevance versée par le délégataire pour le contrôle de la DSP (65 k€).

BILAN FINANCIER

# DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

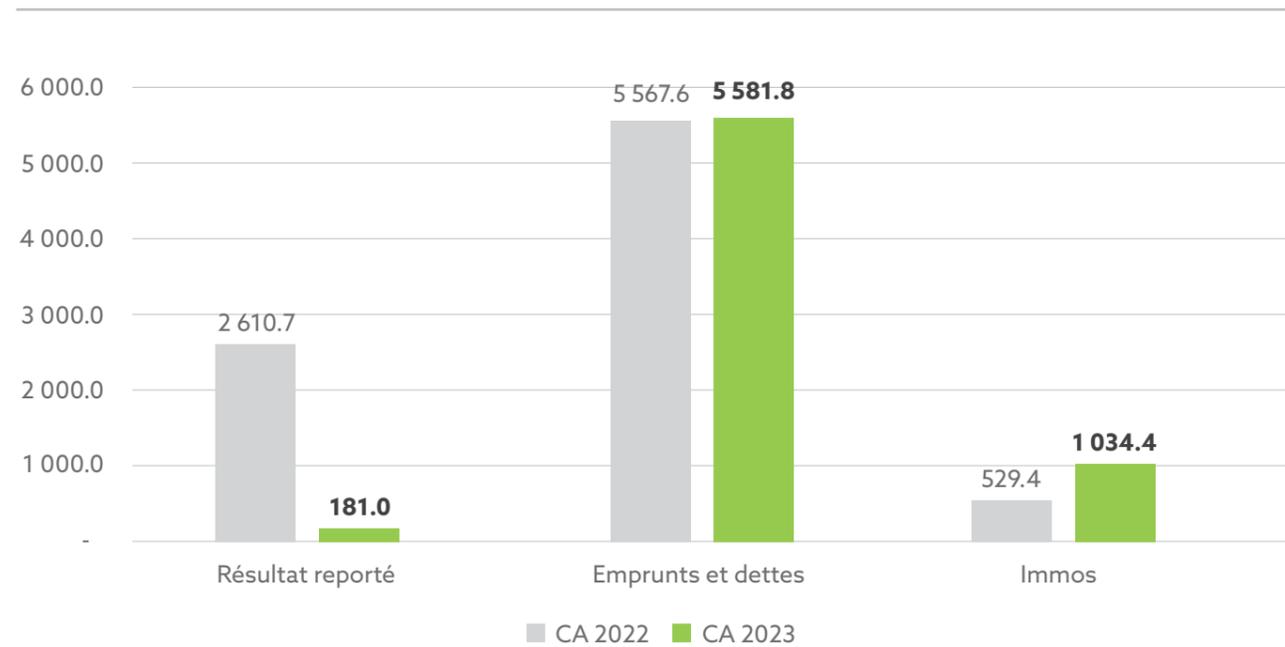
## Bilan Valoiseine



**6 797 k €**

total des dépenses d'investissements  
pour un taux de réalisation de 54,6%.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - CA 2023 VS 2022 - EN K€

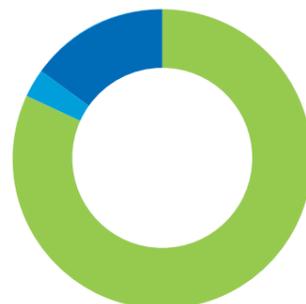


VENTILATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



**82%**

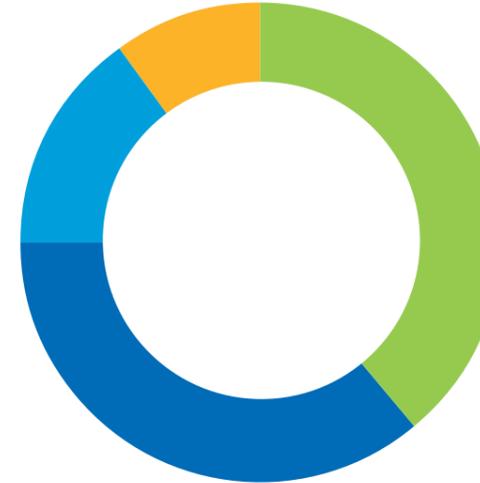
Part des charges d'emprunts et dettes sur le total des dépenses d'investissement.



**82% Emprunts et dettes**  
15% Immos  
3% Résultat reporté

## LES CHARGES D'EMPRUNTS ET DETTES

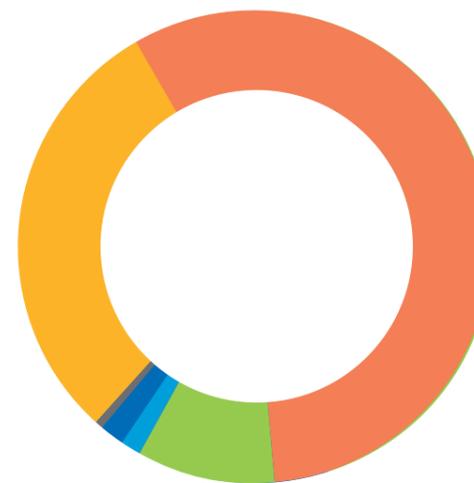
Ces charges se répartissent suivant les remboursements de 4 emprunts pour un total de 5 581 771 € :



- 39% NATIXIS**  
2 139 535 €
- 36% Caisse des dépôts et consignations**  
2 000 000 €
- 15% Caisse Épargne Prévoyance IDF**  
871 352 €
- 10% Société Générale**  
570 884 €

## LES CHARGES D'IMMOBILISATIONS

Les opérations d'investissement se détaillent ainsi pour un total de 1 034 k€ :



- Études**  
99 k€
- Compacteur CYRENE**  
14 k€
- Installation de réserves d'eau CYRENE**  
18 k€
- Achat petit matériel (poste informatique, enceintes, casques de réalité virtuelle)  
5 k€
- Travaux pour mise en place de la solution transitoire au centre de tri  
307 k€
- Travaux déchèterie  
585 k€

AMO MPGP CYRENE (40 k€) / MOE parcours de visite Azalys (52 k€) / Financement du futur Centre de Tri (5 k€) / Divers publications (2 k€)

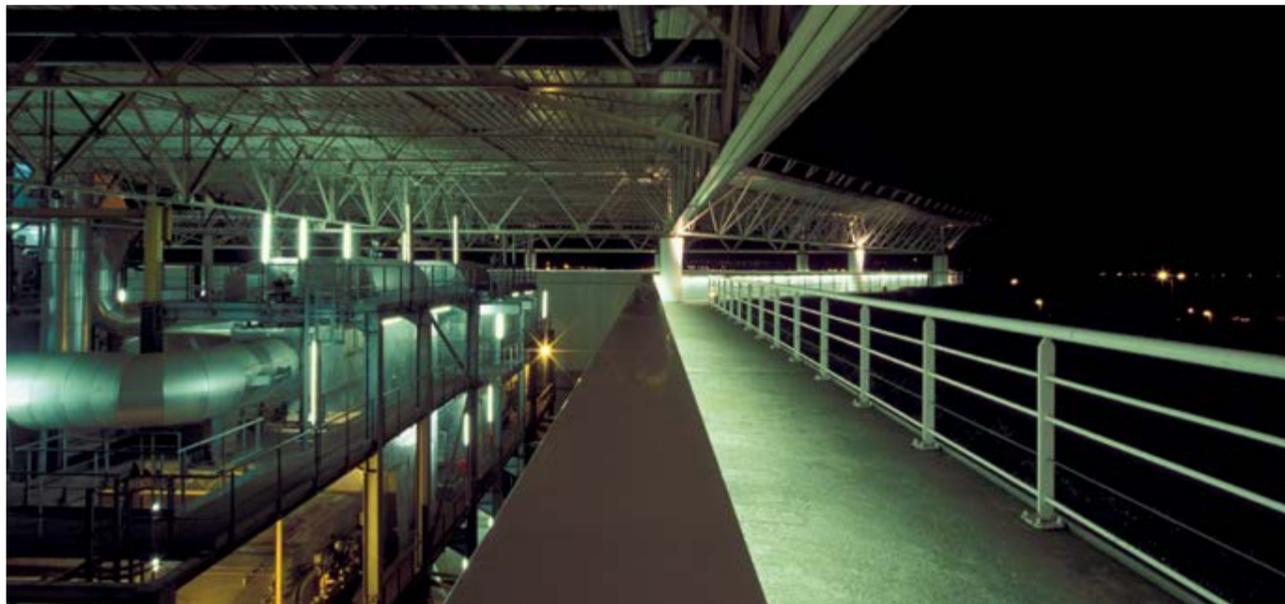
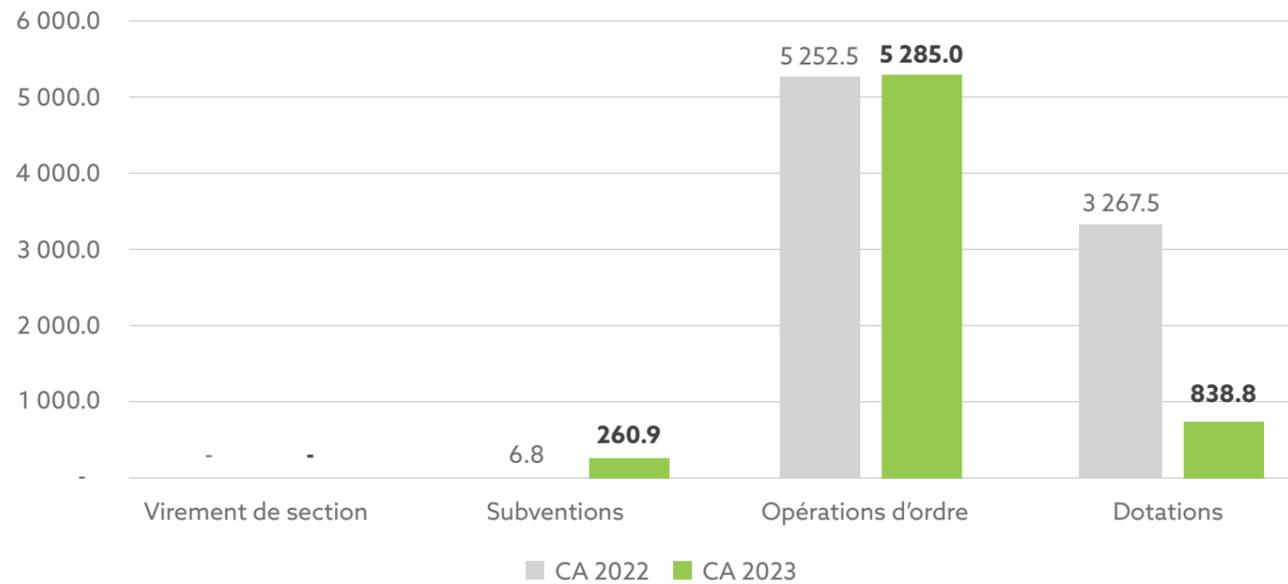
BILAN FINANCIER

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

## Bilan Valoseine

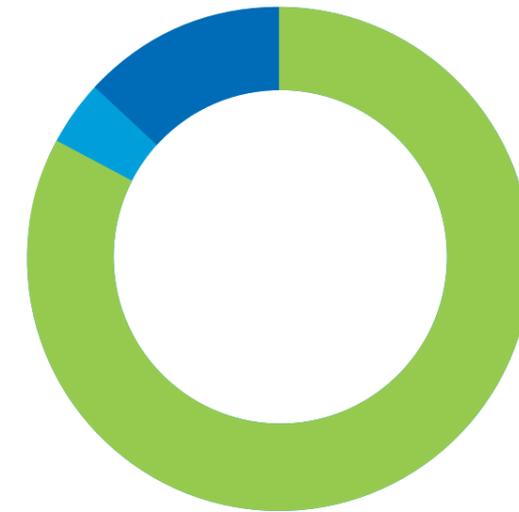
RECETTES D'INVESTISSEMENT - CA 2023 VS 2022 - EN K€

La section d'investissement est **principalement financée par des opérations d'ordre.**



Crédit photo © Antoine Baralhe

### VENTILATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



- 83% Opérations d'ordre**  
5 285 000 €
- 13% Dotations**  
838 800 €
- 4% Subventions**  
260 900 €

#### AMORTISSEMENTS

**274 k€** calcul des amortissements

S'ajoutent le transfert de la section de fonctionnement à la section d'investissement et le remboursement du capital des emprunts Caisse d'Épargne, Natixis et CDC pour 5 011 k€.

#### DOTATIONS

Des excédents passés sont repris pour 826 k€, et du FCTVA est perçu pour 12 k€.

#### SUBVENTIONS

Le syndicat a perçu des subventions pour 261 k€ : 180 k€ de CITEO et 81 k€ de la Région dans le cadre de la mise en place de la solution transitoire.

## BILAN FINANCIER

## COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## Synthèse des réalisations

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

 BUDGET  
**36 273 353.57 €**

## RÉALISATIONS

 DÉPENSES  
**24 643 588.82 €**  
TAUX DE RÉALISATION : **67,9%**

 RECETTES  
**34 511 547.68 €**  
TAUX DE RÉALISATION : **95,1%**

## SECTION D'INVESTISSEMENT

 BUDGET  
**12 444 029.10 €**

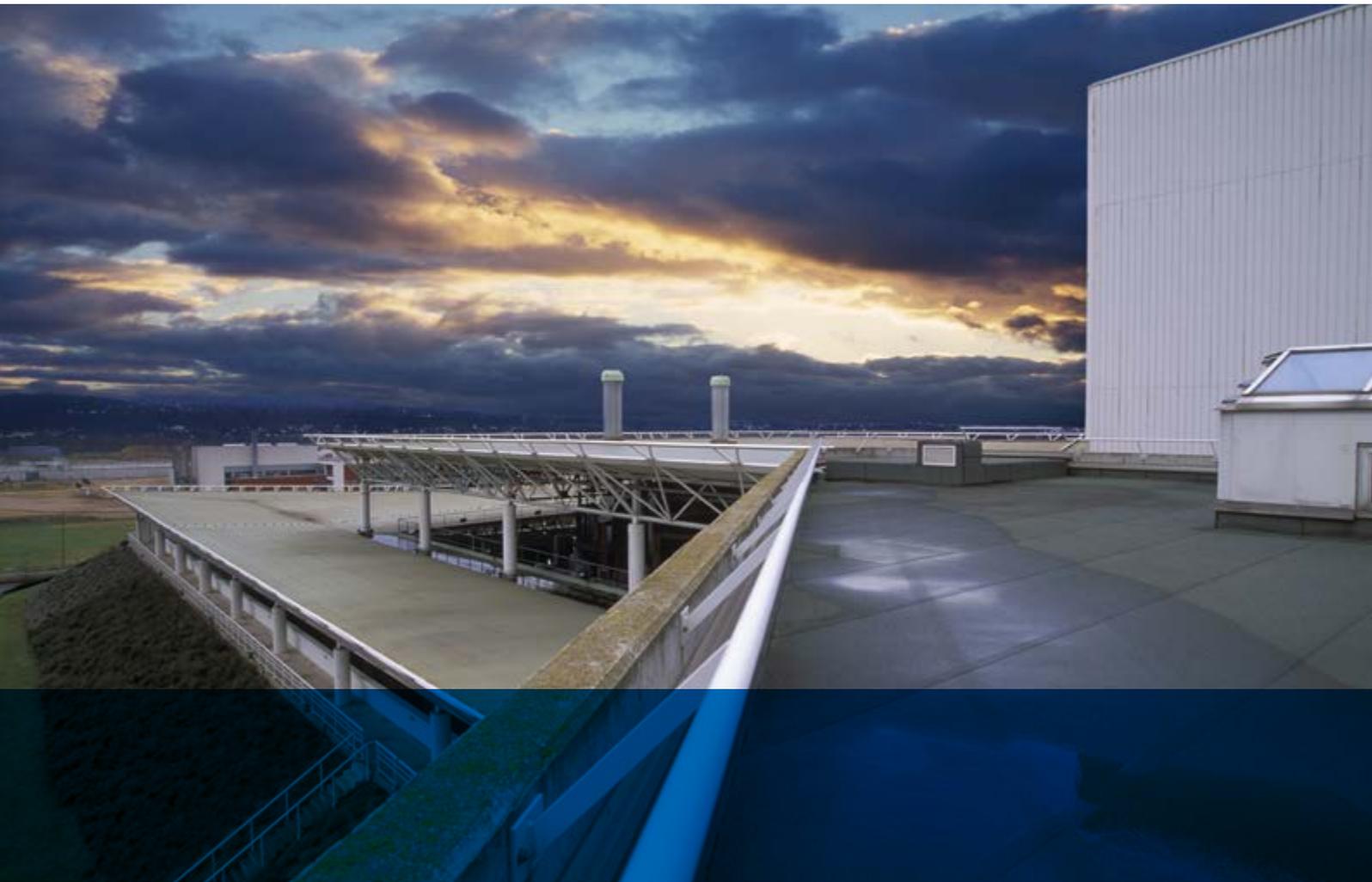
## RÉALISATIONS

 DÉPENSES  
**6 797 169.52 €**  
TAUX DE RÉALISATION : **54,6%**

 RECETTES  
**6 384 775.75 €**  
TAUX DE RÉALISATION : **51,3%**

## Résultats administratifs

SECTION D'INVESTISSEMENT			Inscription comptable
Dépenses	A	6 616 141.96 €	D001
Déficit n-1	B	181 027.56 €	
Recettes	C	6 384 775.75 €	
<b>Déficit</b>	<b>D=C-A-B</b>	<b>- 412 393.77 €</b>	
RAR - Dépenses	E	5 251 829.06 €	
RAR - Recettes	F	125 329.51 €	
<b>Déficit après prise en compte des RAR</b>	<b>G=D+F-E</b>	<b>- 5 538 893.32 €</b>	
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	H	24 643 588.82 €	
Recettes	I	26 484 273.11 €	
Excédent n-1	J	8 027 274.57 €	
<b>Excédent</b>	<b>K=I+J-H</b>	<b>9 867 958.86 €</b>	
Affectation des excédents de fct en invst	G	- 5 538 893.32 €	R1068
Excédent fct après affectation	=K-G	4 329 065.54 €	R002



Hôtel de ville  
16 rue de Pontoise  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
01 30 87 21 23

[unilys.fr](http://unilys.fr)  
[valoseine.fr](http://valoseine.fr)